

CHEVILLY • LARUE

le journal

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 222 - OCTOBRE 2020



Mobilités
**À CHACUN
SA PLACE**

LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel d'informations municipales N°222

Directrice de la publication : Stéphanie Daumin.

Direction de la communication : Chloé Fernandes.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Journalistes : Géraldine Kornblum, Hugo Derriennic.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier, Florence Bédouet, Alex Bonnemaïson, Didier Cardon, Marc Ellenberger, Faiseurimage, Estelle Fenech, Sylvia Maurice, Anja Simonet, Jean-Luc Tabuteau.

Secrétariat :

Carolina Vargas Coronado

Conception et mise en page : Pellicam+

Photogravure et impression : imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle, 94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 45 60 19 03
communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général de Gaulle
94 669 Chevilly-Larue Cedex
Tél. : 01 45 60 18 00

4-5 VU !

- **L'ALBUM** DU MOIS



ACTUALITÉ EN VILLE

- **RENTRÉE SCOLAIRE :** DES ENSEIGNANTS DANS CHAQUE CLASSE
- **LE SECTEUR ÉCONOMIQUE** EN DANGER
- **LES JOURNÉES DU PATRIMOINE** ONT ENCHANTÉ LES CHEVILLAIS



QUARTIERS

- **LA DÉMOLITION DU FOYER** DE JEUNES TRAVAILLEURS
- **TERRAIN DE RUGBY :** LE CHANTIER AVANCE
- **GROS SUCCÈS** POUR LE MARCHÉ CAMPAGNARD !

13 SERVICES PUBLICS

- **LES AGENTS MUNICIPAUX** ONT PRÉPARÉ LA RENTRÉE



DOSSIER

- **MOBILITÉS :** CHEVILLY-LARUE SUR LES BONS RAILS



REPORTAGE

- **24H DANS LA VIE** D'UN(E) ÉLU(E)



PROFIL

- **MESSAOUD BELEGBAILI ET SON ÉQUIPE,** INFIRMIERS LIBÉRAUX

26-28



CULTURE

- **MAISON DU CONTE :** PORTES OUVERTES EN TANDEMS CONTE ET CLOWN
- **THÉÂTRE ANDRÉ MALRAUX :** OUVERTURE DE SAISON SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ
- **GALA DE DANSE :** LES ÉLÈVES SE METTENT À TABLE

29 MÉMOIRE

- **LE COMBAT DE CHEVILLY (2^E PARTIE)** DU 30 SEPTEMBRE 1870, ILY A 150 ANS

30-31 SPORTS

- **TENNIS DE TABLE :** LES JEUNES PRENNENT LE RELAIS DES ADULTES
- **FOOTBALL :** LES FILLES RECHAUSSENT LES CRAMPONS
- **PROTOCOLE SANITAIRE :** DE NOUVELLES MESURES

32-33 TRIBUNES

- **EXPRESSION** DES ÉLU(E)S

34-35 VIE PRATIQUE !

- **RENSEIGNEMENTS** UTILES

DERNIÈRE MINUTE

INFORMATION COVID-19

ENSEMBLE,
FAISONS BLOC
CONTRE LE CORONAVIRUS

polyvalentes pour les activités festives et associatives. Ces mesures ont notamment engendré la fermeture des gymnases pour la pratique du sport adulte. La liste des événements locaux annulés est à retrouver sur le site de la ville.

Nous vous invitons à vérifier auprès des organisateurs ou sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr) la tenue d'un rendez-vous avant de vous y rendre.

COVID-19

MESURES GOUVERNEMENTALES

Lors de sa dernière conférence de presse, mercredi 23 septembre, le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran a annoncé de nouvelles mesures sanitaires pour lutter contre la propagation de la Covid-19. Chevilly-Larue étant en zone placée en alerte renforcée, voici les mesures auxquelles la ville est soumise : jauge des rassemblements portée à 1000 personnes, interdiction des grands événements déclarés comme les fêtes locales ou les fêtes étudiantes, interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes dans l'espace public, fermeture partielle des bars (fermeture à 22h), fermeture de toutes les salles des fêtes et



La 5G, cette technologie qui fait débat



Le déploiement de la 5G est l'occasion d'interroger cette fuite en avant technologique et de la placer au cœur du débat démocratique

LES OPÉRATEURS de téléphonie, encouragés par le Président de la République et le gouvernement, sont impatients de déployer la technologie de téléphonie mobile 5G sur le territoire national. En jeu, un accès illimité et ultra-rapide aux données numériques depuis n'importe où sur l'espace public. Cela ouvrira tant de possibilités : télécharger un film depuis la rue en quelques secondes et le regarder en public, connecter les objets du quotidien pour téléguider sa maison ou sa voiture à distance, interagir avec les autres appareils connectés dans l'espace autour de soi, suivre une consultation médicale 2.0... De quoi faire rêver certains. Et frémir d'autres.

Ce qui est certain, c'est que **cette innovation "de rupture" se propose de bouleverser le quotidien de chacun sans que l'on en mesure vraiment toutes les conséquences** à ce jour. L'étude d'impact climatique, sanitaire et environnemental diligentée par l'ANSES n'a en effet pas encore rendu ses conclusions. Mais l'on sait déjà que la 5G, pourtant conçue pour être moins énergivore, poussera à un renouvellement en accéléré de tous les appareils en circulation, aggravant au final la facture écologique, et verra rapidement exploser le volume global de données échangées. De quoi réjouir les fabricants de téléphones, les développeurs de domotique, et les GAFA, ces géants d'Internet qui disposeront ainsi plus que jamais de données personnelles sur nos vies pour mieux cibler les comportements des consommateurs. Avec beaucoup d'argent à la clef bien sûr.

Dans le contexte actuel d'urgence climatique et sociale que nous connaissons, le déploiement de la 5G est l'occasion d'interroger cette fuite en avant technologique et de la placer au cœur du débat démocratique, tant son impact sur nos modes de vie et notre environnement est déterminant.

Le progrès technique n'est jamais une mauvaise chose en soi. **Mais il nous faut apprendre à le domestiquer au gré des avancées**, afin qu'il serve l'humanité et non qu'il la déborde.

Ce sujet n'est donc pas un débat d'experts. Il mérite d'être au cœur du débat citoyen pour que nous puissions décider en connaissance de cause de la direction que nous voulons faire prendre à notre société, de la place que nous souhaitons accorder à ces nouvelles technologies et des garde-fous que nous installons pour nous protéger de ses dérives et préserver nos libertés.

La municipalité organisera donc prochainement une conférence-débat sur le sujet pour prendre ce temps de débat essentiel. *

Voilà Marie
Stéphanie Daumin





1



3



4



5



2



6

Un panel d'activités à découvrir

1 Le Forum de rentrée qui s'est déroulé le 12 septembre au gymnase Marcel Paul a permis aux Chevillais de s'inscrire aux différentes activités sportives et culturelles dans le plus strict respect des gestes barrières.

Suspendu à Délice

2 Les Chevillais n'ont pas tardé à s'approprier l'œuvre *Délice*, inaugurée le 18 septembre dernier sur la promenade Maurice Chevalier en présence de l'artiste Nicolas Tourte. Un événement organisé dans le cadre des Journées du patrimoine.

La figure du baiser

3 C'est un moment de grâce que nous ont offert les danseurs de la Compagnie Pernette sur le parvis du théâtre André Malraux. Un début d'année exceptionnel pour la structure culturelle.

Pause Cyclo

4 Le club de cyclotourisme chevillais s'est offert une petite échappée vivifiante dans le Dévoluy (Hautes-Alpes). Le temps n'était pas de la partie mais le sourire oui. Sur la photo, c'était avant qu'il tombe 7 cm de neige ...

Don de soi

5 Alors que les réserves de l'Établissement français du sang atteignent des taux historiquement bas, notez bien que la prochaine collecte chevillaise aura lieu le 18 décembre.

Bienvenue au marché campagnard !

6 Entre les enclos des animaux de la ferme, les promenades à poney et les nombreux stands pour découvrir les produits du terroir, il a fait bon de se retrouver sur le marché campagnard les 26 et 27 septembre.



UN ORDINATEUR AUX COLLÉGIENS ET LYCÉENS

Le 19 septembre dernier, les élèves chevillais entrant en 6^{ème} se sont vus remettre un ordinateur portable Ordival. La distribution s'est déroulée au collège Liberté en présence de Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert, conseillers départementaux, et des équipes pédagogiques. Facteur d'autonomie pour le jeune, l'Ordival favorise le lien entre les familles et les équipes pédagogiques et l'accès aux savoirs. Ce dispositif, mis en place par le Conseil départemental depuis 2012, a prouvé, particulièrement pendant le confinement, combien cet outil est essentiel à l'accompagnement vers la réussite scolaire de chaque élève ; les collégiens ont ainsi pu poursuivre les apprentissages à distance. Avec pour objectif de réduire la fracture numérique, la Région Île-de-France a également distribué un ordinateur à chaque élève de seconde des lycées généraux et techniques publics. Quant aux élèves des lycées professionnels publics ou privés sous contrat, ils sont en train d'être équipés de tablettes.

Rentrée scolaire

Après une rentrée mouvementée et des postes d'enseignants non pourvus dans de nombreux établissements, la situation est peu à peu rentrée dans l'ordre. Il a pourtant fallu une forte mobilisation de la Municipalité et des parents d'élèves pour permettre aux écoliers chevillais d'étudier dans de bonnes conditions. Mais la vigilance reste de mise ...

Des enseignants dans chaque classe (mais jusqu'à quand ?)



Manifestation des parents d'élèves, accompagnés de Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée au Projet éducatif local, devant l'école Pierre et Marie Curie pour demander la nomination d'un enseignant.

La rentrée scolaire a réservé une bien mauvaise surprise aux élèves et à leurs parents. 8 postes d'enseignants n'étaient pas pourvus dans les différentes écoles maternelles et élémentaires de la commune. Du jamais vu à Chevilly-Larue ! La situation est peu à peu rentrée à la normale mais la bataille fut rude. 10 jours après la rentrée, les élèves d'une classe de CM1 de l'école Pierre et Marie Curie n'avaient toujours pas d'enseignant. Une situation jugée « scandaleuse » par la maire, Stéphanie Daumin, et par les parents d'élèves. Ceux-ci se sont alors mobilisés, avec le soutien des

élus municipaux, pour bloquer l'accès aux classes quelques heures le 10 septembre dernier. Cette initiative a rapidement porté ses fruits puisque l'inspectrice de l'Éducation nationale a pris l'engagement dans la journée d'affecter un enseignant. Mais alors que cette rentrée sous tension semblait trouver son épilogue, un nouvel épisode est venu conclure ce mauvais feuilleton. « Alors que nous pensions en avoir fini avec les problèmes de désignation d'enseignants 15 jours après la rentrée, voilà que surgit à nouveau une difficulté » annonçait Stéphanie Daumin le 15 septembre. « Une enseignante de CM1

à Paul Bert A, en poste depuis la rentrée, vient de recevoir une nouvelle affectation ailleurs. En cause ? Un concours qu'elle avait réussi en juin et qui la conduit à occuper d'autres fonctions. La classe se retrouve donc sans enseignant. Mais comment accepter cette incapacité de l'Éducation nationale à anticiper et organiser la rentrée ? C'est à la fois incroyable et insupportable ! » Une fois de plus, l'indignation des élus et des parents d'élèves a contraint l'Académie à rétablir la situation au plus vite !

Une ouverture de classe à Paul Bert

La mobilisation locale avait démarré dès le mois de juin avec l'annonce de trois fermetures de classes dans les écoles maternelles de la ville. Une décision qui concernait les groupes scolaires Pasteur et Paul Bert et l'école Salvador Allende. Les élus municipaux, accompagnés des parents d'élèves, s'étaient alors réunis pour protester devant l'inspection académique de Créteil le 1^{er} juillet dernier. « C'est incompréhensible et en totale contradiction avec les engagements pris par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer » avait vivement dénoncé Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée au Projet éducatif local. « La situation est notamment problématique à Paul Bert où les effectifs maximums vont être dépassés alors que l'établissement est classé en zone REP ». Après un recomptage des élèves à la rentrée, la directrice des services académiques a finalement entériné l'ouverture d'une classe à l'école maternelle Paul Bert dans un courrier adressé à la municipalité le 18 septembre.

Après la mobilisation, les interrogations...

Le non-pourvoi des postes d'enseignants et les différents couacs qui ont émaillé cette rentrée si particulière soulèvent de nombreuses interrogations à l'heure où l'épidémie repart en flèche. Alors que les services municipaux et la communauté éducative avaient travaillé tout l'été à la mise en œuvre du protocole sanitaire, de nombreux écoliers n'ont pas pu être accueillis dans les meilleures conditions.



Épidémie : point sur les fermetures de classes

● Au moment où nous écrivons ces lignes, la classe de CE1 et les 8 autres élèves en contact avec celle-ci, qui avaient été éloignés de l'école Pasteur, ont pu réintégrer l'établissement. Une classe de CP de Paul Bert A, fermée du 7 au 14 septembre, a elle aussi pu rouvrir. L'école maternelle Jacques Gilbert-Collet était quant à elle fermée, une décision prise par la préfecture et non par la ville. La Direction académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), l'Agence régionale de santé (ARS) et la préfecture ont acté une réouverture de l'école à compter du 1^{er} octobre. Suite à la mise en place d'un nouveau protocole, il faut désormais trois cas positifs dans une classe pour que celle-ci ferme. La décision est alors prise par la Dasen ou le recteur pour les collèges et lycées.

Retrouvez toutes les informations sur les fermetures de classes, actualisées au quotidien, sur le site de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr.

Les élèves sans enseignant ont ainsi été répartis dans d'autres classes et les établissements ont été contraints de trouver des solutions de dernière minute. « C'est la pire rentrée scolaire que j'ai connue » alerte Nora Lamraoui-Boudon. « Nous nous retrouvons face à une rupture du service public d'éducation. Il n'y a plus de poste de remplaçants sur l'académie de Créteil et plus aucune marge de manœuvre pour les mois à venir. Comment allons-nous faire quand un enseignant sera malade ou en formation ? » Beaucoup de questions et peu de réponses pour le moment... *

Hugo Derriennic



Le centre de dépistage Covid-19 de l'avenue Roosevelt.

COVID-19

OÙ SE FAIRE TESTER ?

Vous avez des symptômes de la Covid-19 ? Vous êtes identifié cas contact ? Afin de prendre les mesures sanitaires nécessaires et ainsi casser la chaîne de transmission, vous devez vous faire tester. Les tests PCR (par voie nasale) sont pris en charge par l'assurance maladie, même sans prescription médicale, et même si vous n'êtes pas assuré social. Bien sûr, il vous faut également respecter les mesures sanitaires en vigueur : port du masque, distanciation, isolement si vous êtes positif ou cas contact. Voici une liste non exhaustive de centres de dépistage à Chevilly-Larue ou dans une commune proche :

- **LABORATOIRE BIO EPINE**

148, avenue Franklin Roosevelt à Chevilly-Larue
Tél. : 01 46 87 11 30
Sur rendez-vous uniquement. Priorité aux patients symptomatiques ou cas contact.

- **CENTRE COMMERCIAL BELLE ÉPINE**

Avenue de l'Europe à Thiais
Tél. : 01 41 73 47 40
Avec ou sans rendez-vous du lundi au vendredi de 7h30 à 16h.

- **LABORATOIRE BIO SANTÉ**

39, rue Émile Zola à Fresnes
Tél. : 01 43 50 93 62
Avec ou sans rendez-vous du lundi au vendredi de 11h à 12h30 et de 14h30 à 18h, le samedi de 11h à 12h.

Le dépistage sur rendez-vous est à privilégier (les modalités d'accès aux différents centres peuvent évoluer). Certains centres peuvent effectuer des dépistages à domicile lorsque nécessaire.

Rendez-vous sur le site <https://sante.fr> pour retrouver une liste exhaustive des centres de dépistage ainsi que leurs modalités d'accès.



Entreprises

[Tout le tissu économique souffre des conséquences de l'épidémie de Covid et gèle les emplois.](#)

L'épidémie de Covid ne fait pas que des victimes sanitaires : tout le secteur économique est impacté. Les conséquences s'annoncent lourdes sur le front du chômage et de la santé des entreprises locales.

Le secteur économique en danger

L'IMPACT ÉCONOMIQUE de la crise sanitaire est énorme et tout est à craindre pour l'avenir des entreprises locales, souvent des TPE et PME. Les secteurs de l'hôtellerie-restauration, du tourisme et de la culture sont les plus touchés, avec une activité encore à l'arrêt ou en difficile reprise. C'est tout le tissu économique qui est à la peine, survivant -difficilement- pour le moment du fait des mesures gouvernementales d'urgence (financement du chômage partiel, report de charges, prêts garantis par l'État, fonds de solidarité pour les TPE, etc). Pour l'heure, les dépôts de bilan ne sont pas encore massifs. Mais tous les indicateurs font grise mine. « *L'économie est aujourd'hui sous cloche, en attente d'une reprise qui n'arrive pas* » explique Sandra Lignais, directrice d'Orly International, consortium

dont l'objectif est de créer du lien entre les demandeurs d'emploi et les entreprises du territoire de la zone aéroportuaire d'Orly, un vivier économique qui génère près de 30 000 emplois directs et 27 000 emplois indirects. Ces derniers mois, le nombre d'offres a chuté, « *on sent qu'on est dans une période de gel des emplois* ». Du côté d'AEF 94, structure locale d'insertion économique spécialisée dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi, on remarque qu'un nombre croissant de personnes se disent prêtes à prendre un emploi pour lequel elles n'ont pas été formées. À la Mission locale, on s'inquiète de l'évolution du chômage des jeunes. Et il y a fort à craindre que le plan de relance du gouvernement ne suffise pas à redresser la situation. *

Géraldine Kornblum



AIDE EXCEPTIONNELLE COVID-19

Face aux conséquences de la pandémie, la municipalité et le CCAS ont mis en place une aide financière exceptionnelle échelonnée autour de 200 € (sous forme de bons alimentaires et vestimentaires) en direction des Chevillais. Celle-ci s'adresse à tous les foyers des quotients familiaux 1 à 3 et aux familles monoparentales au quotient 4. Afin de permettre à tous les Chevillais d'effectuer sereinement cette démarche, la date limite de calcul du quotient familial a été repoussée jusqu'au 15 octobre. Chacun est invité à vérifier préalablement son éligibilité en faisant une simulation de quotient sur le site www.ville-chevilly-larue.fr.

Les Chevillais sont également invités à faire leur dépôt de dossier par internet en envoyant le formulaire de demande (à télécharger sur le site de la ville) et une copie des pièces demandées par mail à education@ville-chevilly-larue.fr. À défaut, les dossiers peuvent être déposés dès aujourd'hui au sous-sol du théâtre (permanences les mercredis et jeudis) de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h15.

Les demandeurs seront informés par courrier de leur éligibilité courant novembre ainsi que du lieu et de la date de retrait de l'aide (les aides seront versées durant le mois de décembre).



Journées du patrimoine

La balade contée menée par Cécile de Lagillardaie à travers le potager de la Ferme du Saut du Loup a enchanté les Journées du patrimoine.

Placées sous le thème « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie », les Journées européennes du patrimoine ont été l'occasion d'un week-end bien rempli.

Les Chevillais se sont laissés enchanter par leur patrimoine historique et vivant

IL Y EN AVAIT pour tous les publics, tous les âges, et de quoi satisfaire toutes les curiosités les 18, 19 et 20 septembre derniers. Ces Journées du patrimoine ont pu se dérouler dans des conditions relativement normales au regard de la situation sanitaire. Ainsi, Anne a profité du beau temps pour faire découvrir à sa fille adolescente l'un des joyaux architecturaux de Chevilly-Larue habituellement fermé au public, le Séminaire des Missions. C'était là l'une des trois visites proposées par l'association Les Amis du vieux Chevilly. Elles ont pu découvrir la bibliothèque installée dans le pavillon de chasse de la Pompadour qui recèle de véritables trésors. L'occasion de se pencher sur les enluminures d'un incunable (ouvrage imprimé avant 1500). « *Je suis Chevillais depuis 30 ans et je ne connaissais pas l'existence de cette*

bibliothèque », explique un visiteur. C'est aussi le patrimoine naturel et environnemental qui a été mis à l'honneur avec l'inauguration de la sculpture *Délice* de l'artiste Nicolas Tourte. La thématique de ces journées, « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie », a également fait le bonheur des petits et des grands avec le spectacle *Chuchotis* proposé par la médiathèque et la balade contée par Cécile de Lagillardaie à travers le potager de la Ferme du saut du Loup. La collection sonore et papier autour des musiques de jazz présentée par l'association Cemjazz à la médiathèque en a étonné plus d'un. La promenade Maurice Chevalier a également été "ambiancée" par un concert en plein air et un peu de pluie en guise de clin d'œil à Boris Vian, dont la médiathèque porte le nom et qui aurait eu 100 ans cette année. ✨

Sylvia Maurice

MÉDIATION CULTURELLE DES ÉCOLIERS À LA RENCONTRE DE L'ARTISTE NICOLAS TOURTE

Pour que les Journées du patrimoine profitent à tous, la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur a invité deux classes, les CM2 de M. Conan de l'école Pasteur et les CE2/CM2 de M. Tiberge de l'école Paul Bert A. Vendredi 18 septembre, les élèves ont pu avoir, en présence de l'artiste Nicolas Tourte, un avant-goût de la sculpture *Délice* qui a été inaugurée dans la soirée. L'artiste a expliqué aux enfants l'intérêt

d'installer une œuvre dans l'espace public, comment elle doit s'intégrer dans le paysage, comment il avait créé cette sculpture, pourquoi elle s'appelle *Délice*, en contrepied au supplice de Sisyphus, etc. Des petits jeux autour de la sculpture ont permis aux enfants de comprendre que l'on peut changer de point de vue sur l'œuvre en se déplaçant et en avoir des appréhensions différentes.

OCTOBRE ROSE

Dans le cadre de la campagne Octobre rose pour la prévention du cancer du sein, les commerçants chevillais se mobilisent. L'agence immobilière La fourmi immo organise une collecte de soutien-gorge durant tout le mois d'octobre qui sera remise à une association caritative. Vous pouvez les apporter dans les relais-mairie et les commerces suivants : Amarynthe (49 boulevard Jean Mermoz), As de Table (9/11 place Nelson Mandela), Charlott'Optic (41 avenue du Président Roosevelt), Diet Plus (12 place du Maréchal de Lattre de Tassigny) et Nouvel'Hair (9 rue Édith Piaf).

LA RUCHE QUI DIT OUI

Envie de bien manger tout en soutenant l'agriculture locale ? La Ruche qui dit oui, réseau de communautés d'achat direct à des producteurs locaux, s'est installée à Chevilly-Larue. Le principe ? On commande en ligne, sans engagement et sans fréquence d'achat, ses produits frais auprès des producteurs de la ruche. Chaque achat rémunère justement le travail de ces derniers. On récupère sa commande au 4, rue Louis Blériot à Chevilly-Larue tous les mardis entre 18h et 20h.

• **Rendez-vous sur <https://laruqueditoui.fr/fr/assemblees/12649> pour la commande, renseignements par mail (lilith.laruqueditoui@gmail.com) ou par téléphone (07 83 75 72 03).**

CŒUR DE VILLE

DÉMOLITION DU FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

La démolition totale de l'ancien foyer de jeunes travailleurs situé 2 rue du Béarn est en cours. Après celle du bâtiment, restera à effectuer celle des sous-sols.

C'EST PAR GRIGNOTAGE, sous les coups de mâchoire de l'engin, que l'ancien foyer de jeunes travailleurs disparaît peu à peu du paysage. Cette démolition était attendue depuis 2015, date à laquelle le bailleur Osica (devenu depuis CDC Habitat) aurait dû commencer les travaux. Le foyer avait été fermé un an plus tôt du fait de sa très grande vétusté. Mais la démolition n'avait pas eu lieu, le Préfet du Département de l'époque ayant eu pour projet de réquisitionner ce bâtiment pour en faire un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada). Un projet finalement abandonné ; la Municipalité s'y était opposée



La grignoteuse est en action. Morceau par morceau, l'ancien foyer de jeunes travailleurs disparaît peu à peu du paysage.

au regard des conditions d'accueil indignes dont auraient souffert les réfugiés. La démolition a enfin commencé au printemps dernier. Mais alors que les barrières de chantier venaient d'être posées est survenu le confinement, retardant d'autant les travaux préparatoires et enfin la démolition physique du bâtiment. Suite à des nuisances fortes ressenties par certains riverains, la ville

a momentanément arrêté le chantier entre le 11 et le 14 septembre afin d'étudier avec l'entreprise en charge des travaux la mise en œuvre de mesures favorisant le respect et la tranquillité du voisinage. La démolition du bâtiment achevée, vont pouvoir démarrer les travaux de démolition du sous-sol jusqu'au remblayage du terrain. Cette phase de travaux durera 2 à 3 semaines.

✱ G.K

TERRAIN DE RUGBY LE CHANTIER AVANCE

La rénovation complète du terrain de rugby est en cours. Des travaux qui s'accompagnent de la réalisation de locaux, dont un club-house pour les associations et une salle familiale pour les Chevillais.

C'EST L'ABOUTISSEMENT d'un projet de longue date. Le terrain de rugby du parc des sports bénéficie actuellement d'une rénovation complète. Suite à l'assainissement, au drainage et à l'installation d'un bassin de rétention d'eau, un revêtement synthétique sera posé avec des granules en liège. Ce terrain sera finalisé d'ici le mois de novembre



À gauche le futur terrain de rugby, à droite le futur club-house.

mais le chantier ne sera pas terminé. En effet, un bâtiment est également en cours de construction. Il comprendra notamment quatre vestiaires, une infirmerie, des locaux de rangement ainsi qu'un club-house qui permettra aux associations sportives et aux adhérents de se réunir dans un cadre convivial. À l'étage, c'est une salle familiale permettant d'organiser des

événements festifs qui va voir le jour. D'une superficie de 200m², elle disposera notamment d'une cuisine et d'une piste de danse et sera rétrocédée à la commune après les travaux. La fin du chantier devrait intervenir au deuxième trimestre 2021 avec une ouverture de l'équipement prévue pour la saison 2021/2022.

✱ H.D

LE CONSEIL MUNICIPAL EN VIDÉO

Le Conseil municipal est une instance de démocratie locale ouverte à tous les Chevillais. Les séances sont désormais filmées et retransmises en direct sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr) ou sur Facebook Live. Elles sont également disponibles en replay, rubrique "Vos élus". Vous pourrez ainsi retrouver les débats de la dernière séance, qui s'est tenue le 1^{er} octobre. Les séances restent publiques.

ALERTE : DONNEZ VOTRE SANG

Les réserves de sang n'ont jamais été aussi faibles depuis dix ans. La crise sanitaire désorganise fortement la collecte de sang. Or il est nécessaire d'accroître le niveau de stock afin de continuer à répondre aux besoins de tous les patients. L'Établissement français du sang appelle à la mobilisation de tous pour faire face à cette situation préoccupante. Toutes les précautions sanitaires sont prises sur les collectes. Les personnes ayant présenté des symptômes Covid doivent attendre 28 jours après disparition de ces derniers pour donner leur sang. La prochaine collecte de sang à Chevilly-larue aura lieu le 18 décembre. En attendant, retrouvez tous les points de collecte de sang (sur rendez-vous) sur dondesang.efs.sante.fr ou sur l'application Don de sang.



Animations

Et comme toujours au marché campagnard, les animaux de la ferme ont fait le bonheur des plus jeunes.

Les restrictions sanitaires n'ont pas entamé l'ambiance festive et bon enfant du traditionnel marché campagnard, qui n'a pas désempilé durant tout un week-end. Un événement dont le retentissement a dépassé Chevilly-Larue.

Gros succès pour le marché campagnard !

C E SONT DES centaines d'allers et venues qui se sont succédés tout le week-end du 26 et 27 septembre sur le parking de l'avenue Jean Mermoz. Il y en a eu pour tous les âges et surtout pour tous les goûts et toutes les saveurs. Comment ne pas se laisser tenter par les brioches cuites à la broche, croustillantes et odorantes, les gâteaux au coco et à la patate douce de la Guadeloupe, le figatellu de Corse, les fromages d'Auvergne, les kouign-amanns de Bretagne, et les oignons de Roscoff ? Si l'ambiance générale a été garantie par le duo Éric et Valérie accompagné de leur orgue de Barbarie, des animations ont égayé les deux journées. Entre une balade en poney, un tour à l'atelier du forgeron pour manier le marteau sur l'enclume ou une visite à la ferme pour caresser les chèvres, titiller les poussins, apprendre à bien élever son lapin ou jouer à reconnaître les cris des animaux, les plus intrépides ont

pu tester le « bicymixeur ». Un engin tout à fait écologique, mis au point par le service municipal du développement durable, qui relie ingénieusement un mixeur à un vélo pour fabriquer son propre smoothie en pédalant. Une exclusivité locale ! Le temps fort autour de l'initiative Jardinez c'est gagné ! a également fait le plein. Au regard de la situation sanitaire, les participants avaient été invités à prendre eux-mêmes en photo leurs fenêtres, balcons ou jardins fleuris et à l'envoyer, ce qui leur a permis de montrer un cliché de leurs réalisations le jour où celles-ci étaient les plus belles. Une trentaine de jardiniers en herbe, ayant participé cette année, se sont ainsi vu offrir un bon d'achat à utiliser le jour même sur le marché campagnard, ainsi qu'une composition florale, la photo imprimée de leur composition et un pot de miel issu de la première récolte des ruches installées derrière le gymnase Pasteur. ✨

Sylvia Maurice

PUB



Nettoyage méticuleux des salles de classe, pose de marquage au sol ... les agents municipaux n'ont rien laissé au hasard pour que les enfants fassent leur retour en toute sécurité dans les écoles.

Mettre en place tous les protocoles sanitaires dans les bureaux et les écoles, préparer la rentrée des enfants dans les écoles, ... les mois d'été n'ont pas été de tout repos pour les agents des services municipaux qui ont organisé cette rentrée particulière dans les meilleures conditions possibles.

LES AGENTS MUNICIPAUX ONT TOUT MIS EN ŒUVRE POUR PRÉPARER LA RENTRÉE

La rentrée 2020/21 n'était pas une rentrée ordinaire. Aujourd'hui, dans tous les services municipaux, chacun s'est réorganisé pour assurer la sécurité sanitaire de tous. Face aux mesures sanitaires à mettre en place, la gageure était de taille pour garantir la continuité du service public. Surtout dans les écoles.

Revoir le planning des agents d'entretien

« Nous préparons toujours la rentrée dès le mois de mars » explique Nathalie Pascal, responsable du service Enseignement et moyens techniques. « C'est à ce moment-là que nous commandons le mobilier à changer dans les classes ». Mais du fait du retard pris pendant le confinement, une partie de ce mobilier n'a pu être livrée avant la rentrée. Anticiper les effectifs d'Atsem a également été un casse-tête, l'Éducation nationale n'ayant confirmé les ouvertures et fermetures de classe qu'au jour de la rentrée. L'été a normalement été consacré au nettoyage des classes, mais les équipes d'entretien ont dû se démultiplier pour également renforcer celui des locaux occupés par les enfants

des centres de loisirs. Et puis il a fallu réfléchir l'organisation du retour de tous les enfants dans les écoles, faire respecter les distanciations et le non brassage d'enfants, repenser les locaux, etc. C'est ainsi par exemple qu'à l'école Pasteur le réfectoire scolaire a été étendu jusqu'à la salle de restauration des agents communaux, ces derniers étant désormais installés dans une autre salle. « La plus grande difficulté a été l'organisation de la restauration scolaire ». Nettoyer les tables après le repas de chaque groupe d'enfants, ne plus manger avec eux pour ne pas avoir à retirer son masque, tout cela ajouté à l'organisation des rentrées échelonnées et aux changements de lieux d'activités, a nécessité de repenser les plannings des Atsem et des agents d'entretien et de renforcer les équipes.

Préparer les accueils du public

Les services techniques ont également été très sollicités dans la préparation de cette rentrée. « À deux jours de la rentrée, on était encore à faire des sens de circulation dans les écoles » raconte Laurent Thiriott, du secteur Maintenance / Régie bâtiments magasin. Une grande partie de l'été a été

consacrée à la préparation des écoles en vue de la mise en place du protocole sanitaire, de la pose de rubalises pour interdire certains accès au rangement de jeux en passant par du marquage au sol pour faire respecter les distances de sécurité. Les agents des services techniques ont également continué à poser des plexiglas dans les bureaux des services municipaux accueillant du public. Un travail déjà commencé au printemps, pour permettre aux accueils (hôtel de ville, médiathèque, etc) de rouvrir sereinement lors du déconfinement, mais qui s'est poursuivi dans les services recevant du public plus occasionnellement.

Si les enfants ont pu retrouver le chemin de l'école, si le forum de rentrée a pu se tenir, si la médiathèque, le conservatoire peuvent de nouveau accueillir leurs publics, si les agents des services municipaux peuvent œuvrer à leurs tâches, c'est grâce à la volonté de chacun. Mais la rentrée n'est pas terminée : le service Enseignement est grandement occupé par la gestion des fermetures de classes où ont été détectés des cas de Covid et le service des sports fait face à l'annonce gouvernementale de la fermeture des gymnases pour les adultes. * **Géraldine Kornblum**



MOBILITÉS

Chevilly-Larue sur les L



La Municipalité accompagne l'évolution des modes de circulation à travers l'élaboration d'un schéma directeur des liaisons douces avec un plan d'actions prévu pour le début de l'année 2021. L'objectif est d'améliorer la continuité du maillage existant et de créer de nouveaux aménagements pour les cyclistes et les piétons. L'enjeu est de taille car il s'agit de lutter contre le réchauffement climatique en diminuant la place de la voiture mais aussi d'anticiper l'arrivée du métro. Deux stations devraient ainsi desservir Chevilly-Larue dès 2024 et placer la commune aux portes de Paris.

FAVORISER
LES LIAISONS
DOUCES

DES
ITINÉRAIRES
CYCLABLES
SÉCURISÉS
ET CONNECTÉS

ANTICIPER
L'ARRIVÉE
DU MÉTRO

HORIZON
2024 POUR
LA LIGNE 14

Les travaux de la future station de métro MIN Porte de Thiais avancent à grand pas. Afin d'anticiper l'arrivée de deux gares de la ligne 14 à Chevilly-Larue, la Municipalité prépare un vaste plan en faveur des circulations douces vélos et piétons.

FRANÇOIS ROSE roule près de 5 000 km par an. Ce n'est pas en voiture que cet habitant du quartier Larue avale le bitume mais bien en enfourchant son cycle. Tous les matins, il emmène ses trois enfants au groupe scolaire Pasteur en installant Tomi, le benjamin de la fratrie, sur un siège vélo tandis qu'Élisa et Arno, l'aînée et le cadet, sont remorqués par ce papa sportif. « *Nous sommes une famille adepte du vélo* » présente François. « *Après avoir déposé les enfants à l'école, j'ai un trajet de 10 km pour aller jusqu'à mon travail Porte de Versailles. Ma femme s'est mise au vélo pour rejoindre le sien depuis la rentrée grâce aux pistes récemment aménagées qui sont bien sécurisées.* →



bons rails



LA COMMUNE VOUS AIDE À ACQUÉRIR UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Vous souhaitez vous mettre au vélo mais vous avez peur de descendre de votre selle dès que la route s'élève ? Le vélo à assistance électrique semble être la solution idéale pour pédaler sans trop se fatiguer. Depuis l'an dernier, la municipalité soutient financièrement les Chevillais dans cet achat. Plus de 70 personnes ont ainsi bénéficié de cette aide qui s'élève à 200 €. Elle concerne les habitants de la commune âgés d'au moins 18 ans et se limite à deux vélos par foyer. Pour profiter de ce dispositif, il suffit de fournir une pièce d'identité, un justificatif de domicile et la facture justifiant l'achat d'un vélo neuf tout en s'engageant à garder ce vélo pendant une durée minimum d'un an. Vous pouvez constituer votre dossier en le téléchargeant sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr) ou en contactant la Direction du développement durable au 01 45 60 19 50 ou par mail (agenda21@ville-chevilly-larue.fr). Cette aide communale peut être complétée par un soutien régional grâce à Île-de-France Mobilités. Les deux aides sont donc cumulables dans la limite de 500 € ou de 50% du prix du vélo.



Plus de 70 Chevillais ont déjà bénéficié de l'aide de la ville pour acquérir un vélo électrique.

→ *Nous prenons aussi nos vélos pour aller à la médiathèque avec les enfants. Je suis forcément sensible aux questions écologiques mais le vélo c'est avant tout un véritable gain de temps par rapport à la voiture. Quand on part de chez soi, on sait à quelle heure on va arriver !* »

Comme la famille Rose, ils sont nombreux à avoir fait le choix du vélo ou d'un mode de transport doux ces derniers mois. Un phénomène qui s'est accéléré en région parisienne suite aux mouvements de grève et lors du déconfinement. Routes bloquées à la circulation automobile dans Paris ou pistes sanitaires mises en place dans le Val-de-Marne pour offrir une alternative aux transports en commun et limiter la propagation de la Covid-19 illustrent ce rééquilibrage des modes de transport en faveur des liaisons douces.

La commune de Chevilly-Larue s'est elle aussi engagée, avec l'aide du Conseil

départemental, dans cette voie depuis longtemps. La ville dispose en effet d'un réseau cyclable cohérent, articulé autour d'axes structurants tels que l'avenue du Général de Gaulle, la RD7, le boulevard Jean Mermoz et l'avenue du président Roosevelt.

Une vaste étude engagée par la ville

Ce maillage interconnecté est en passe de se développer grâce à l'élaboration d'un schéma directeur des liaisons douces visant à favoriser le cheminement des piétons et des cyclistes. C'est l'an dernier que la phase d'étude préalable à ce projet a démarré. Les services techniques de la ville ont travaillé de concert avec un bureau d'étude afin de lister tous les éléments, les typologies des voiries, les contraintes techniques et les plans de circulation. L'enquête a été enrichie grâce au recueil des avis et des propositions



AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE LA PISTE REVÊT LE MAILLOT JAUNE

« J'emprunte cette piste tous les jours et c'est agréable d'avoir une piste bien identifiable pour différencier la partie piétonne de la partie vélo ». Comme ce cycliste, de nombreux passants qui circulent sur l'avenue du Général de Gaulle découvrent la piste cyclable parée d'une toute nouvelle couleur jaune suite à l'application d'une résine. Fruit de la concertation citoyenne avec les usagers, cet aménagement a été opéré par le Conseil départemental du Val-de-Marne à la demande de la ville afin d'éviter les conflits d'usage. Les Chevillais sont d'ailleurs invités à faire part de toutes leurs suggestions en matière de pratiques cyclables via un formulaire sur le site internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr. ✨

Suite aux demandes des usagers et de la Municipalité, le Conseil départemental a repeint la piste cyclable avenue du Général de Gaulle en jaune afin de la rendre plus identifiable.



Notre volonté est de créer un réseau adapté aux piétons et aux cyclistes afin de faciliter tous les déplacements dans un climat apaisé.



des usagers. Les Chevillais ont ainsi été sollicités à plusieurs reprises lors des événements municipaux, notamment pendant le dernier marché campagnard, pour indiquer leurs suggestions sur une carte de Gulliver. Suite à cette phase de diagnostic, des scénarii d'aménagement sont actuellement examinés avant qu'un plan d'action ne voit le jour au premier trimestre 2021.

« La mise en place de ce schéma directeur marque une étape importante dans la phase de transition écologique dans laquelle la ville est engagée » estime Laurent Taupin, maire-adjoint délégué à la Transition écologique et aux Mobilités. « Notre volonté est de créer un réseau adapté aux piétons et aux cyclistes afin de faciliter tous les déplacements dans un climat apaisé. L'objectif est de répondre aux différents enjeux : la sécurisation des itinéraires, la sécurisation des stationnements et →

« Proposer des alternatives crédibles à la voiture »



« L'arrivée du métro à Chevilly-Larue va profondément modifier nos habitudes de transport avec une desserte sur la partie nord et sur la partie sud. Il nous faut anticiper cette évolution en développant le réseau vélo et piéton pour faciliter l'accès à ces deux stations. Nous devons également prendre en compte les différents usages et favoriser l'équilibre entre les modes de déplacement avec des zones de circulation partagée. La question des transports est transversale car la baisse de la production de gaz à effet de serre est un enjeu majeur et immédiat. Mais il ne faut pas seulement limiter la place de la voiture, nous devons proposer des alternatives crédibles grâce à la constitution d'un réseau interconnecté qui réponde à tous les besoins ».

Laurent Taupin, maire-adjoint délégué à la Transition écologique et aux Mobilités



ZFE
DES PERMANENCES
POUR OBTENIR DES
RENSEIGNEMENTS

Pour comprendre le fonctionnement de la "Zone à faibles émissions" (zone dans laquelle les véhicules motorisés trop polluants ne sont plus autorisés à circuler) ou faire les démarches pour changer de véhicule, des permanences sont organisées sur rendez-vous (01 45 60 18 81 ou agenda21@ville-chevilly-larue.fr) le mardi, le mercredi après-midi et le samedi matin. Un agent vous accompagnera dans la constitution de votre dossier pour bénéficier des différents dispositifs. Par ailleurs, les modalités d'attribution du bonus écologique et de la prime à la conversion pour l'achat d'un véhicule plus propre ont changé cet été. Retrouvez tous les renseignements sur le site de la ville www.ville-chevilly-larue.fr.



Les Chevillais ont été invités à faire part de leurs propositions dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur des liaisons douces, comme lors du dernier marché campagnard où une carte format Gulliver était installée.

CHIFFRES
C L E F S

3,5% Le pourcentage de Chevillais actifs qui se rendent au travail en deux-roues (vélo et deux-roues motorisés). 6,6% s'y rendent à pied, 36% prennent les transports en commun et 50% la voiture. L'objectif est de rééquilibrer les modes de transport utilisés, d'autant que 17% des actifs chevillais travaillent sur la commune et que tous les points de la ville peuvent être reliés en 15/20 minutes à vélo.

200€ Le montant de l'aide octroyée par la commune aux Chevillais souhaitant acquérir un vélo à assistance électrique. Celle-ci peut être complétée par celle d'Île-de-France Mobilités pour un montant total maximum de 500 € ou de 50% du prix du vélo.

2024 La date de la mise en service du prolongement de la ligne 14 du métro. Celle-ci rejoindra l'aéroport d'Orly et comprendra deux stations à Chevilly-Larue : Chevilly Trois-Communes et MIN Porte de Thiais. Une nouvelle offre de transport qui permettra de relier la ville et le centre de Paris en 20 minutes.

→ la possibilité de faire réparer son vélo. Sur ce dernier point, nous prévoyons la création d'une ressourcerie en forme de répar'café avec une partie consacrée aux bicyclettes pour répondre à cette problématique que tous les usagers rencontrent ».

Créer un maillage cohérent et sécurisé

Les implications de ce schéma directeur sont donc multiples. Un plan piéton est notamment en préparation avec des indications sur les temps de parcours pour rejoindre les principaux équipements de la ville : l'hôtel de ville, le théâtre, la médiathèque ou la Maison du Conte. « Ce sont des outils qui vont inciter les Chevillais à se déplacer à pied ou à vélo en montrant que les trajets sont souvent plus courts qu'on ne l'imagine au



Avec le prolongement de la ligne 14, deux stations de métro desserviront Chevilly-Larue.





LE PROJET RER VÉLO À TOUTE ALLURE

C'est en janvier dernier que le collectif Vélo Île-de-France, qui regroupe une trentaine d'associations de cyclistes, a dévoilé son projet de « Réseau express régional vélo ». Celui-ci prévoit la construction de neuf lignes de pistes cyclables sur le modèle du RER pour un total de 650 km de voies. L'objectif est de faciliter les déplacements à vélo aussi bien à Paris qu'en banlieue avec un vaste réseau sécurisé, continu et agréable à parcourir. D'après le collectif, 45% de ces pistes cyclables sont déjà aménagés. Le budget total de l'opération est quant à lui estimé à 500 millions d'€, « soit à peine 2% du coût du Grand Paris Express » souligne Vélo Île-de-France. Des expériences similaires ont déjà été menées avec succès en France et en Europe. Le Chronovélo de Grenoble a ainsi permis une augmentation de 30% des déplacements à vélo sur l'agglomération. À Londres, ce sont des autoroutes à vélo (Cycle Superhighways) qui ont vu le jour et entraîné une hausse rapide de la pratique cycliste dans la capitale anglaise. ✨



La rue de la Sécurité parisienne est désormais ouverte à la circulation. Elle offre un lien direct entre la RD7 et l'avenue de la République et une ouverture sur le futur éco-quartier Anatole France-Triangle des Meuniers.

départ » souligne Frédéric Stiefel, chargé d'études et d'animation à la direction du Développement durable. Il s'agit également de renforcer et de sécuriser le maillage cyclable existant et d'améliorer sa continuité. L'approche se veut globale avec une réflexion pour créer des liaisons intra-communales tout en assurant des connections fluides avec les villes voisines afin de faciliter le cheminement. L'investissement sera réparti sur plusieurs années au gré des requalifications de voiries et dans une logique de priorisation des axes structurants. Les aménagements prévus et les outils à disposition sont nombreux : signalétique, voies cyclables, zone 30, abris sécurisés, arceaux. Cette large réflexion autour des circulations douces vient également rejoindre un autre chantier majeur : celui du métro. L'objectif est ainsi de favoriser l'accès

aux futures gares pour les piétons et les cyclistes en soignant le « maillage fin » aux alentours de celles-ci. Des aménagements qui devront s'accompagner de dispositifs facilitant le stationnement des vélos avec des abris sécurisés. C'est un enjeu de taille qui se joue pour éviter un trop fort afflux de voitures venant d'autres communes et des difficultés supplémentaires pour se stationner.

Grand Paris Express en approche

Avec le prolongement de la ligne 14 sur sa partie sud jusqu'à Orly, ce sont deux stations de métro qui desserviront Chevilly-Larue. La gare Chevilly Trois-Communes donnera directement sur la rue Paul Hochart à l'intersection avec la rue de l'Adjudant-Chef Dericbourg. La gare MIN Porte de Thiais permettra d'accéder au marché de Rungis, →

**CHANTIER
DU MÉTRO
UNE RÉUNION
POUR RASSURER
LES RIVERAINS**

À la demande de la commune, la RATP a organisé une réunion à l'attention d'habitants du quartier Bretagne qui se sont plaints de nuisances causées par le chantier du métro. Ce n'est pas le passage du tunnelier mais la phase de compactage du béton qui serait à l'origine de vibrations ressenties. Le compacteur à plaque vibrante va donc être remplacé par un compacteur pneumatique. D'autres mesures sont prises par la RATP comme le déploiement de vibromètres et de sonomètres. Une expertise intermédiaire va également être menée pour évaluer l'impact des vibrations sur le bâti. ✨



La RATP a annoncé le remplacement du compacteur à plaque vibrante dont l'action a provoqué des vibrations ressenties dans le quartier Bretagne.

**6
VITE
LU !**

**LA RUE DE
LA SÉCURITÉ
PARISIENNE
EST OUVERTE**

La rue de la Sécurité Parisienne est ouverte depuis le 22 septembre. Elle permet désormais de relier l'avenue de la République et la RD7. D'autres modifications de la circulation interviennent sur le secteur Anatole France-Triangle des Meuniers. La rue Émile Zola est ainsi prolongée afin de desservir les nouveaux logements du lot 14. Les travaux de démolition effectués dans le quartier entraînent la fermeture de la rue Arthur Rimbaud et du parking situé au pied du bâtiment B.

→ à l'éco-quartier Anatole France et sera située aux portes de la future Cité de la Gastronomie. Différents chantiers menés par la Société du Grand Paris et la RATP sont ainsi en cours afin de procéder à la construction des gares et des ouvrages annexes (Hochdorf et Petit Le Roy). Malgré une interruption de plusieurs semaines causée par le confinement, les travaux ont pu reprendre et la mise en service du tronçon est toujours prévue à l'horizon 2024 avec les Jeux Olympiques de Paris en perspective. Ces différents chantiers avancent à vive allure. Une bonne partie des travaux de génie civil a déjà été réalisée, notamment les parois moulées, la dalle de couverture boîte gare et le terrassement de la zone sud de la gare MIN Porte de Thiais. En ce

qui concerne l'ouvrage Hochdorf, le puits a été terrassé et le rameau (la galerie qui relie l'ouvrage principal au tunnel de service) est en cours de finalisation. Les structures intérieures du puits vont être prochainement réalisées. Quant au tunnel, il est peu à peu creusé au rythme du travail du tunnelier Claire, long de 100 m et qui avance à une vitesse moyenne de 12 m par jour. Après le passage du tunnelier, les couches de béton sont compactées. Une phase du chantier préalable à la pose des voies qui devrait intervenir au début de l'année 2021. La fin des travaux est donc prévue au premier trimestre 2024. Dès lors, il faudra moins de 20 minutes pour relier Chevilly-Larue au centre de Paris. ✨

Hugo Derriennic

PUB

Barbara Lorand-Pierre, maire-adjointe déléguée au Logement et à la Dignité de l'habitat, organise régulièrement des rencontres en pied d'immeuble avec les habitants.

Depuis l'installation du Conseil municipal le 26 mai dernier, les 32 conseillers municipaux qui siègent aux côtés de la maire ont pris leurs fonctions. Tous ont à cœur d'être acteur de la vie démocratique locale et de servir l'intérêt général. Plongée au cœur du travail des élus.





Lors d'une balade urbaine, les élus de la majorité, nouveaux comme aguerris, ont appréhendé les enjeux de la ville de demain.



Les élus locaux se doivent également d'être, par leur présence, les représentants de la République reconnaissante à l'égard de ses morts et d'œuvrer au devoir de mémoire.

Démocratie locale

24h dans la vie d'un(e) élu(e)

QU'ILS SOIENT maires-adjoints ou conseillers municipaux, délégués, missionnés ou non, de la majorité ou de l'opposition, les élus municipaux sont les acteurs majeurs de la démocratie locale. Mais quel est le travail d'un élu ? Comment agit-il au quotidien ? Tous les élus sont évidemment tenus d'assister au Conseil municipal, instance délibératrice, haut lieu de la démocratie locale. Un rendez-vous qui se prépare préalablement, en conférences des présidents (qui réunissent tous les présidents des groupes politiques du Conseil), en réunions de la majorité, en bureau municipal (qui rassemblent tous les élus délégués) et en commissions thématiques. Ces dernières sont au nombre de 5 et, depuis la nouvelle mandature, ont toutes pour président un élu de la majorité et pour vice-président un élu de l'opposition. Chaque élu siège dans 2 d'entre elles.

Mais la vie d'un élu, c'est aussi assister aux événements municipaux (et il se passe toujours quelque chose à Chevilly-Larue ...) et, pour les élus de la majorité, siéger à des conseils d'administration, tenir des permanences, animer des réunions publiques, etc.

Des élus au plus près des habitants

C'est un travail au quotidien, un emploi du temps qui se remplit vite. Pour une élue comme Barbara Lorand-Pierre, dont c'est le deuxième mandat, maire-adjointe déléguée au Logement, titulaire dans quatre conseils d'administration et suppléante dans quatre autres, une semaine type c'est des réunions de travail en mairie avec d'autres élus ou des services municipaux, une permanence de plus de deux heures où elle reçoit une dizaine de personnes, des coups de fil pour faire avancer un dossier, une rencontre en pied d'immeuble en fin d'après-midi, une réunion publique le soir et, au milieu de tout cela, une vie professionnelle et familiale. « *Je suis une citoyenne parmi les autres mais qui a été choisie par la population. Le cœur de ma mission, c'est d'être engagée auprès des gens, de tenter de résoudre leurs situations parfois difficiles en leur apportant toujours une attention particulière* ».

Toujours agir pour l'intérêt général

Un rythme que les nouveaux élus (ce nouveau Conseil municipal a été grandement renouvelé) ont découvert très vite, du fait du confinement et

de la crise sanitaire, et dans lequel ils ont immédiatement trouvé leur place. Notamment grâce au séminaire des élus et à la balade urbaine auxquels ils ont participé. « *Ces rendez-vous nous ont permis de découvrir la ville autrement, de sentir ses évolutions, de prendre pleinement conscience de toutes les choses réalisables pour améliorer la qualité de vie* » raconte Noélise Odonnat, conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et à la parentalité. « *Être élu c'est être au service de la commune et des habitants* ».

Un travail dans lequel s'est plongé également Boukouya Fofana, conseiller municipal délégué à la Jeunesse qui multiplie les rencontres avec le service Jeunesse et qui, pendant l'été, a profité de maraudes citoyennes pour aller à la rencontre des habitants. « *Ma priorité c'est de me tenir à disposition des jeunes et d'impulser une dynamique* ». Quant à Alain Pétrissans, conseiller municipal à la politique sportive, c'est en commission qu'il a pris la pleine mesure de son travail d'élu. « *Cette manière de travailler nous donne une vue d'ensemble de la commune. On discute, on avance des projets de manière collégiale en confrontant les points de vue. Le fait d'intervenir dans des dossiers différents, en dehors de notre délégation, est une lourde responsabilité. Il faut toujours garder à l'esprit que toutes nos décisions vont avoir des répercussions sur la vie des citoyens* ». ✨

Géraldine Kornblum

PROFIL!

Pour
Messaoud
Belegbaili,
« soulager un patient
de la souffrance
est pour nous
la plus belle des
récompenses ».



Confrontés comme tous les professionnels de la santé à l'épidémie du coronavirus, Messaoud Belegbaili, infirmier libéral, et ses deux associées, Amal Mehanna et Yasmina Saidi, ont dû s'adapter pour faire face à une crise sanitaire inédite et surtout très anxiogène pour leurs patients. En première ligne avec une activité quotidienne surchargée en période de confinement, tous trois ont su répondre à l'appel de Valérie Azali, chef de service au foyer d'accueil médicalisé Marcel Huet, en venant prêter chaque jour main forte à l'infirmière des lieux. Et même débordés, ils n'ont pas non plus manqué de s'impliquer à la résidence le Chêne Rouge où personnes âgées et direction ont toujours pu compter sur leur indéfectible intervention.

MESSAOUUD BELEGBAILI ET SON ÉQUIPE

Confinement : quand les infirmiers libéraux deviennent un chaînon incontournable

Infirmier libéral, Messaoud Belegbaili s'installe au 87 avenue Franklin Roosevelt pour y ouvrir en 2010 son cabinet paramédical. En peu de mois, il voit bientôt sa patientèle s'étoffer et, pour parer à la demande, s'associe avec Amal Mehanna, infirmière, à la fin de cette même année. Six ans plus tard, les rejoint Yasmina Saidi, infirmière remplaçante. « *Aujourd'hui, nous avons entre 35 et 50 patients en fonction des saisons. À raison de deux tournées par jour à leur domicile, voire trois parfois, nous intervenons auprès d'eux sur la ville ainsi qu'à Villejuif, Thiais et L'Hay-les-Roses tout en assurant aussi les interventions de nuit* » précise M. Belegbaili. Déjà bien occupés, nos trois infirmiers et infirmières ignoraient que, dès le 16 mars, les mesures de confinement annoncées par l'exécutif allaient chambouler leur quotidien. Pris de court comme tous les professionnels de santé, ils doivent alors tout de suite s'adapter en veillant à respecter en priorité tous les gestes barrières pour protéger et leurs proches et leurs patients. « *Pas simple quand on sait que notre principal problème durant cette crise fut de nous approvisionner en équipement de protection. Avant que L'Oréal ne nous dépanne, nous manquions de masques, de gants, de surblouses et de gel hydro-alcoolique... Ce qui générerait un certain stress pour nous tous qui étions en*

première ligne ». Dans le même temps, au foyer d'accueil médicalisé Marcel Huet, cinq résidents sur trente sont déclarés positifs au virus ! Une situation impossible à gérer pour Valérie Azali, chef de service, qui, avec une seule infirmière sur place, fait appel à M. Belegbaili et son équipe pour relayer celle-ci et faire face à la menace. Avec comme seul mot d'ordre "soigner et soulager", ces derniers acceptent la prise en charge de patients supplémentaires en étendant l'amplitude horaire de leur activité. « *Dans cet établissement comme dans la résidence pour personnes âgées le Chêne Rouge où nous sommes également beaucoup intervenus, les patients ne sortaient plus de chez eux tant ils étaient anxieux. En plus de notre patientèle, nous avons alors changé nos tournées en priorisant les personnes seules et celles qui ne pouvaient plus recevoir de visite. Au-delà de prodiguer nos soins, nous leur apportons un soutien psychologique. Nous voulions les rassurer quant au virus, leur donner quelques instants de tendresse et d'humanité. Il nous est même souvent arrivé de nous arrêter durant la tournée pour leur acheter pain, pack d'eau et autres produits de première nécessité* ». En visite ou pas, de 6h à pas d'heure le soir, portant non-stop le masque réglementaire et se lavant les mains sans arrêt, tous les soirs en rentrant il leur fallait faire des machines à 60°. « *C'était affreux, nous avons*

l'impression de travailler sans arrêt ! » Une réelle surcharge de travail sans compter l'aspect administratif avec la gestion des fichiers soins des patients, celle des commandes et des stocks sans oublier la comptabilité. À cette cadence, durant ces deux mois de confinement M. Belegbaili a, pour sa part, perdu 4 kilos. À ce jour et toujours confronté à la pandémie, prudent, il n'a toujours pas embrassé ses trois enfants. Au regard de certains comportements peu respectueux, il nous conseille de prendre les choses très au sérieux. Contaminé, un patient de 63 ans auquel il était attaché s'en est allé. Que dire d'autre ? En repensant à l'implication de nos trois soignants entre le 22 mars et le 11 mai, Valérie Azali confie : « *24h/24h et même les jours fériés, Messaoud, Amal et Yasmina ont été d'une disponibilité sans faille. Tout le personnel du foyer et ses trente résidents ont pu compter sur eux. Là, à nos côtés, ils nous ont été plus que précieux* ». Dans un avenir proche M. Belegbaili et ses deux associées envisagent de déménager, de s'agrandir et d'embaucher une aide-soignante pour assurer une prise en charge globale du patient à son domicile. En attendant, et comme tout le corps médical, ils continuent, pour nous, de mettre chaque jour leur propre santé en danger. ✨

Florence Bédouet

MESURES SANITAIRES ET ANNULATIONS

Les structures culturelles de la ville mettent tout en œuvre pour accueillir le public en toute sécurité : jauge et aménagement des espaces adaptés, désinfection du mobilier, port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique ou point de lavage des mains à disposition, etc. Toutefois, tous les événements culturels annoncés sont susceptibles d'être annulés ou reportés au dernier moment si les mesures sanitaires contre l'évolution de l'épidémie de Covid-19 l'exigent. Nous vous invitons à vérifier auprès des organisateurs ou sur le site internet de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr) la tenue d'un rendez-vous avant de vous y rendre.

REQUIN-CHAGRIN À LA MAISON DU CONTE

Une prof, une classe pro, des histoires et la mer... La Maison du Conte fait sa rentrée avec *Requin-chagrin*, un conte initiatique comme un road-movie pour et avec des adolescents imaginé par la conteuse Clara Guénoun (C^{ie} Des gens qui content) à partir de sa propre expérience d'enseignante. En emmenant ses élèves au bord de la mer, elle les invite à se débarrasser de leur peau de requin et à rêver leur vie loin de celle de la cité. Spectacle co-produit par la Maison du Conte.

• **Les 7 et 10 octobre à 19h30 à la Maison du Conte (8, rue Albert Thuret - 01 49 08 50 85). Tarifs : de 5 € à 8 €. À partir de 12 ans. Réservation obligatoire.**

MAISON DU CONTE

PORTES OUVERTES EN TANDEMS CONTE ET CLOWN

La Maison du Conte commence l'année avec des portes ouvertes qui laisseront entrer dans le lieu des tandems conte et clown. Quand le récit le dispute au nez rouge, il faut s'attendre au meilleur. Rendez-vous vendredi 6 novembre.

QUI DU CONTEUR ou du clown est arrivé le premier ? Si l'histoire n'a pas retenu ce fait, on devine déjà qu'à mélanger les deux il en sortira quelque chose de détonnant et d'étonnant. En tout cas, de prime abord, la recette est simple. Prenez un conteur ou une conteuse, mélangez avec un ou une clown, laissez mariner une

semaine, ajoutez de temps à autre le grain de sel d'un Pépito Matéo ou d'un Franck Dinet. Et goûtez. Goûtez le parfum des histoires, la saveur d'une facétie, ou inversement. De cette performance naîtront forcément des improvisations inoubliables ; car, comme en cuisine, on finit toujours par n'en faire qu'à sa tête, avec talent.

* G.K



• **Tandem conte et clown avec cinq conteurs et conteuses et six clowns vendredi 6 novembre à 19h30 à la Maison du Conte 8, rue Albert Thuret (01 49 08 50 85 - informations@lamaisonduconte.com - www.lamaisonduconte.com). Entrée libre sur réservation.**

OUVERTURE DE SAISON DU THÉÂTRE

SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ RETROUVÉE

Le théâtre André Malraux a vécu d'émouvantes retrouvailles avec son public à l'occasion de la présentation de la nouvelle saison. Un moment judicieusement intitulé *La fin de l'entracte* après six mois d'interruption.

C'EST À UNE FOLLE JOURNÉE que le théâtre André Malraux a convié le public ce samedi 26 septembre pour présenter sa nouvelle saison. Christel Penin, la directrice, n'a pas caché son émotion lors de ces retrouvailles placées sous le signe du « *tous ensemble pour soutenir le spectacle vivant* ». Si, en raison des directives sanitaires, le nombre de spectateurs va devoir être ramené à la moitié de la capacité de la salle, l'équipe du théâtre tient à faire perdurer la convivialité si caractéristique du lieu. Cette année, l'ouverture de la saison s'est jouée sous une forme originale qui a permis à deux groupes de spectateurs de déambuler et de découvrir les petites et grandes histoires,



Pour son ouverture de saison, le théâtre André Malraux a dévoilé ses moindres recoins le temps d'une histoire ou d'une saynète.

anecdotes et superstitions du monde du théâtre. Saviez-vous qu'il ne faut jamais siffler sur un plateau ? L'explication en est que les techniciens des débuts du théâtre étaient d'anciens marins qui communiquaient en sifflant. Siffler vous faisait donc courir le risque de vous prendre quelque chose d'inattendu sur la tête. C'est sur les pas de Bénédicte Guichardon, Lazare Herson-Macarel et Didier Ruiz, trois metteurs en scène de la

programmation 2020-2021, que les spectateurs ont pu accéder à l'envers du décor, au plateau, aux coulisses, aux loges, autant d'endroits chargés de mythologie. Les visiteurs ont même pu se tenir derrière le rideau avant qu'il ne s'ouvre. La représentation s'est terminée par deux performances, *Réflexions* de Bénédicte Guichardon et un duo dansé d'Anne Nguyen. * S.M



Gala de danse

Plus que quelques jours de répétition pour les danseuses avant la présentation de leur spectacle *Le Grand restaurant*.

Les élèves des classes de danse du conservatoire vont présenter *Le Grand restaurant*, le ballet qu'ils auraient dû interpréter en fin d'année. Rendez-vous jeudi 29 et vendredi 30 octobre pour un menu d'exception.

LES ÉLÈVES SE METTENT À TABLE

UN GRAND RESTAURANT, un meurtre, une enquête, ... on a déjà l'eau à la bouche ! On est d'autant plus alléché par la perspective d'une impressionnante prestation qu'elle sera le fruit du long travail mené par tou(te)s les élèves, du 1^{er} cycle jusqu'au cycle supérieur, des classes de danse classique et de danse modern jazz du conservatoire. Régine Gourland, leur professeur, n'a pas fait les choses dans la demi-mesure. « Chaque année nous nous fixons un thème avec des objectifs. Cette fois-ci le principe était de travailler avec le groupe *Ornicar* (ndlr : mené par Renan Richard, professeur de saxophone au conservatoire) » explique-t-elle. « En racontant le scénario à Renan, je voulais qu'il crée une ambiance musicale particulière, qu'il trouve des rythmiques et des sonorités sur lesquelles les élèves ne sont pas habitués à travailler ». Ainsi le ballet classique abordera du bout de ses pointes des standards de jazz retravaillés, les entrechats se feront aux rythmes du saxo, du clavier ou encore de la batterie, et une certaine danse des salades devrait surprendre plus d'un spectateur.

On saluera d'autant plus la prestation que, par-delà son originalité -et sa qualité !- elle mettra en scène des élèves de tous âges et de tous niveaux. Une alchimie qui aura nécessité un dur labeur et une persévérance à toute épreuve, le confinement étant venu interrompre les cours et l'accès à la salle de danse. « En dépit de cela, avec les élèves des niveaux supérieurs, nous avons recommencé à répéter avant même que le conservatoire ne fasse sa rentrée ». Autant dire que la motivation des élèves est maximale !

Le spectacle se jouera deux soirées de suite, avec deux corps de ballet différents, respect des règles sanitaires oblige. Du même coup, chacune des deux représentations ne donnera à voir qu'une partie du spectacle. Mais quid de l'assassin alors ? Régine Gourland a pensé à tout : pour que chacun puisse connaître le déroulé et le dénouement de cette enquête dansée, le spectacle sera filmé dans son intégralité.

* **Géraldine Kornblum**

• **Spectacle *Le Grand restaurant*, jeudi 29 et vendredi 30 octobre au théâtre André Malraux. Entrée libre, réservation obligatoire au 01 56 70 42 45.**

ON Y VA !

PORTE OUVERTE DU CLUB ASA 94

Vous êtes amateur de photographie ? Vous désirez vous perfectionner dans la macrophotographie, la prise de vue en studio, la photo de nuit, de rue, de spectacle ? Vous voulez tout connaître du HDR, du light painting, du focus stacking, de l'impression numérique ou de la retouche ? Vous avez envie de participer aux concours de la fédération française de photographie (Asa 94 est adhérent) ? Le club photographique Asa 94 vous ouvre ses portes lundi 12 octobre à 20h à la Maison des associations (14, rue Élisée Reclus). L'occasion de découvrir toutes ses activités, sachant que les séances ont lieu tous les lundis à 20h (hors vacances scolaires) et que l'adhésion annuelle est à 75 € (95 € avec concours), demi-tarif pour les moins de 18 ans et les chômeurs. Renseignements sur <http://cerclephotographiq.wixsite.com/asa94>. À consulter : galerie flickr Asa 94 cercle photographique.

STAGES ET ATELIERS CONTE

La Maison du Conte vient d'éditer son nouveau catalogue de formations au conte. Le lieu propose des ateliers à la journée, des ateliers à l'année, des stages de trois jours en immersion, en initiation, en perfectionnement ou ouverts à tous, animés par des conteurs de la Maison du Conte. Retrouvez le catalogue sur le site <https://lamaisonduconte.com>.

6
VITE
LU!

CINÉ- HALLOWEEN

On se fait un ciné ou on fait Halloween ? Pourquoi choisir ? Sortez vos panoplies les plus sanguinolentes, le cinéma du théâtre propose une soirée ciné-Halloween avec à l'affiche *Antebellum*, un thriller d'épouvante et d'horreur signé Gerard Bush et Christopher Renz dans lequel une auteure à succès se retrouve piégée dans un monde effroyable ; à elle d'en percer le mystère avant qu'il ne soit trop tard ... Film interdit aux moins de 12 ans.

• Séances samedi
31 octobre à
18h30 et 20h30.
Tarif unique : 4 €.

CD DE MUSIQUES ANGLAISES

Histoire de bien commencer la rentrée musicale, Guillaume Beaulieu, professeur de flûte à bec au conservatoire, et son Consort Brouillamini viennent de sortir leur deuxième CD, *The Woods so Wild* (Éditions Paraty) : 58 minutes de musiques anglaises de la Renaissance à Purcell, déclinées en 8 titres dont la composition est signée William Byrd, Christopher Tye, Hugh Aston, etc. À savourer.

RENTRÉE LITTÉRAIRE : LES FAVORIS DES BIBLIOTHÉCAIRES

Cette année, 511 livres sont parus pour la rentrée littéraire ! Parmi ces titres, certains ont retenu l'attention de l'équipe de la médiathèque. Voici les 6 titres sélectionnés.



CHAVIRER

1984 : Cléo a 13 ans et rêve de devenir danseuse. Alors qu'elle prend des cours de modern jazz dans une MJC de banlieue, elle rencontre Cathy. Celle-ci lui propose de réaliser son rêve en obtenant une bourse délivrée par la mystérieuse Fondation Galathée. Elle doit passer

plusieurs étapes de sélection auprès du jury, composé d'hommes d'âge mûr, dans des appartements du 16^e. Un roman qui traite de pédophilie et de prostitution infantile.

DE **LOLA LAFON** - ÉD. ACTES SUD



HISTOIRE DU FILS

André est le fils de Gabrielle. Il n'a jamais connu son père. Élevé par Hélène, sœur de Gabrielle, et son mari, il grandit au milieu de ses trois cousines. Il retrouve sa mère deux fois par an lorsqu'elle revient de Paris passer ses vacances en famille. Entre Figeac, Chanterelle et Aurillac, une histoire familiale

sur trois générations, avec ses bonheurs ordinaires et ses blessures profondes.

DE **MARIE-HÉLÈNE LAFON** - ÉD. BUCHET-CHASTEL



LA RÉPUBLIQUE DU BONHEUR

Certains auteurs ont la faculté d'adoucir notre quotidien. Ito Ogawa, avec son écriture simple et élégante, en fait partie. Ses romans célèbrent la beauté et les plaisirs de la vie quotidienne, grâce à des personnages tout en nuances et en délicatesse, mais sans niaiserie aucune. Un vrai bonheur qu'on a envie de partager !

D'**ITO OGAWA** - ÉD. PICQUIER



LIV MARIA

Avec son dernier roman, Julia Kerninon nous dresse le portrait d'une femme libre, insaisissable, habitée par plusieurs identités qu'elle tente de concilier. Un très beau portrait de femme porté par une écriture élégante et tout en finesse où l'autrice explore les

thèmes de l'intime, de l'apparence et de la vérité.

DE **JULIA KERNINON** - ÉD. L'ICONOCLASTE



NICKEL BOYS

Dans l'Amérique ségrégationniste des années soixante, Elwood Curtis, jeune homme brillant et idéaliste, doit intégrer l'université. Victime d'une erreur judiciaire, il est envoyé à la *Nickel academy*, une maison de correction, lieu cauchemardesque (et bien réel). Doublement couronné

du prix Pulitzer, Colson Whitehead rend hommage à ces oubliés de l'histoire américaine.

DE **COLSON WHITEHEAD** - ÉD. ALBIN MICHEL



SUBLIME ROYAUME

Gifty, chercheuse en neurologie, doit accueillir sa mère qui a des problèmes de santé. Elle se remémore alors son passé, ses origines et l'explosion de sa famille. Un roman sur les difficultés rencontrées par les Afro-Américains aux États-Unis et les différences

entre générations au sein d'une famille issue de l'immigration.

DE **YAA GYASI** - ÉD. CALMANN-LÉVY

2^{ème} PARTIELE COMBAT DE CHEVILLY DU
30 SEPTEMBRE 1870, IL Y A 150 ANS

Une partie de la brigade Guilhem entre dans Chevilly par l'actuelle rue Henri Cretté, mais doit se retirer. Le combat de Chevilly, comme ceux de L'Haÿ et de Thiais, est un échec.

À 5h du matin, le 30 septembre, les 20 000 hommes (environ) des trois brigades Dumoulin, Guilhem et Blaise sont massés entre les redoutes du Moulin de Saquet et des Hautes-Bruyères. L'attaque commence à 5h30 par une demi-heure de canonnade tirée par les forts de Charenton, d'Ivry, de Montrouge, de Bicêtre et par la redoute des Hautes-Bruyères, ce qui alerte malheureusement les positions ennemies et leur fait demander des renforts. À 6h, les trois brigades s'ébranlent vers leurs objectifs respectifs. Celle du général Guilhem est composée des 35^e et 42^e régiments (d'infanterie) de ligne, ainsi que du 1^{er} bataillon des mobiles de la Côte d'Or et de la 3^e batterie du 2^e régiment d'artillerie. Le 35^e s'avance tout droit vers Chevilly et le 42^e le long de la route de Fontainebleau ; le bataillon des mobiles marche derrière eux en seconde ligne, suivi par la batterie sur la route de Fontainebleau. Le 42^e enlève rapidement la ferme de la Saussaye et s'approche de Chevilly par l'est. Le 35^e est arrêté par une fusillade à 400 mètres de l'entrée nord de Chevilly. Les hommes se couchent un moment dans les pépinières, puis se ruent à l'assaut du village. Ils emportent la première barricade et les premières maisons (dans l'actuelle rue Henri Cretté). L'ennemi abandonne sa première ligne de défense, reculant au centre du village et évacuant momentanément le parc nord-ouest (future propriété du monastère Saint-Michel).

Pendant ce temps, le 42^e est arrivé à l'intersection de la route de Fontainebleau



Portrait du général Pierre-Victor Guilhem, tué au combat de Chevilly le 30 septembre 1870, âgé de 54 ans. (Coll^e François Foucart).

et de la route de Choisy. Le général Guilhem fait venir 4 canons, qui tirent vers Chevilly et le parc du séminaire. Mais le tir manque de précision, car la haie le long du fossé entourant le parc cache le mur d'enceinte. Pour ne pas laisser plus longtemps ses hommes à découvert, le général Guilhem se précipite alors vers Chevilly à la tête du 1^{er} bataillon du 42^e et du bataillon des mobiles, mais l'élan est brisé contre le mur d'enceinte d'où part une terrible fusillade. Le général Guilhem tombe parmi les premiers, atteint par 10 balles. Les deux bataillons se rabattent vers la route de Fontainebleau, où ils s'abritent tant bien que mal derrière un réservoir près de l'intersection avec la route de Choisy et derrière un talus. Malgré des pertes infligées par l'artillerie prussienne établie à Belle Épine, la batterie continue de tirer vers le parc du séminaire, n'osant pas trop tirer vers le centre du village, ne sachant où est parvenu le 35^e. Des hommes de celui-ci s'avancent par la rue Outrequin vers la place de l'Église, mais des coups de feu nourris les

obligent à faire demi-tour. Le manque d'outils empêche de faire une brèche pour entrer dans le parc nord-ouest. Des soldats essaient de le contourner par l'extérieur, par la rue de Bicêtre, mais doivent y renoncer, parvenus à l'angle du parc, à cause d'une fusillade provenant de la direction de L'Haÿ. Le commandant Algan, avec 110 hommes, tente à nouveau d'accéder au centre du village, mais la fusillade l'oblige à se barricader dans une ferme. Pendant ce temps, l'ennemi, qui a reçu des renforts, réoccupe le parc nord-ouest, d'où il tire à bout portant sur les troupes du 35^e se trouvant à l'entrée nord du village, qui reculent alors. Encerclés dans la ferme, le commandant Algan et ses hommes se défendent héroïquement jusqu'aux dernières cartouches, l'incendie allumé par l'ennemi obligeant les survivants à se rendre. Le 42^e, pris entre les feux de Belle Épine et de Chevilly, recule à son tour. De leurs côtés, les brigades Dumoulin et Blaise, malgré tous leurs efforts, ont été refoulées devant L'Haÿ et Thiais. Vers 9h, le général en chef Vinoy ordonne le repli des trois brigades vers Villejuif ; il se fait en bon ordre sous la protection de l'artillerie. *

*Marc Ellenberger,
archiviste municipal honoraire.*



Gravure représentant le général Guilhem en pleine charge, peu avant d'être abattu.

DE BELLES BALADES EN PERSPECTIVE

C'est dès le déconfinement et en prenant toutes les précautions nécessaires que les adeptes des sorties à vélo ont pu à nouveau enfourcher leur bicyclette avec la section cyclotourisme de l'Élan. « Nous avons besoin de nous revoir et de retrouver le plaisir de rouler en toute liberté et de profiter des beaux paysages » soulignent les adhérents de la section. Les balades sont organisées les mardis, jeudis et dimanches matins. Pour les débutants, des circuits de 40/50km permettent de se mettre en jambes et de découvrir la vallée de Chevreuse. Quant aux cyclistes confirmés, ils peuvent également s'en donner à cœur joie et parcourir près de 100km. Tous les amoureux du sport et des grands espaces sont les bienvenus à venir rouler avec l'association.

• Si vous êtes intéressés et que vous souhaitez vous renseigner, contactez Jacques Pauget au 06 32 25 70 03.

LES JEUNES CIRCASSIENS EN PISTE

Les ateliers cirque ne sont pas épargnés par les restrictions sanitaires. Sous le chapiteau du jardin du SMJ, les cours adultes ne peuvent plus se tenir. En revanche, tous les cours pour les mineurs sont maintenus. Le cours parent/enfant créé cette année est quant à lui pour le moment suspendu. À suivre au prochain numéro.

TENNIS DE TABLE

LES JEUNES PRENNENT LE RELAIS DES ADULTES

Avant l'interruption de la pratique sportive pour les adultes en intérieur, les pongistes chevillais avaient débuté les championnats par équipe. D'autres résultats sont à scruter dans les catégories jeunes.

PORT DU MASQUE dès que l'on ne joue pas, tables lavées après chaque opposition et des compétiteurs qui viennent avec leur propre matériel. Les compétitions de tennis de table ne dérogent pas aux règles des contraintes sanitaires. C'est le 19 septembre que les pongistes chevillais ont pu se retrouver pour débiter leur championnat par équipe. Engagées dans le plus haut niveau régional (niveau pré-national), les féminines comptaient bien obtenir le maintien, de même que leurs homologues masculins qui évoluent cette



Suite aux récentes annonces du gouvernement, les jeunes pongistes de l'Élan vont pouvoir poursuivre leur saison mais pas les adultes.

année en Régionale 2 après une saison compliquée marquée par les blessures. Mais avec cette interruption de la saison des adultes, l'attention se porte aujourd'hui sur les jeunes éléments. Au premier rang des espoirs du club, on retrouve Miriam Ait Alla, désormais présente dans

la catégorie minimale. Celle-ci devait représenter l'Élan aux championnats de France benjamin au printemps dernier mais le confinement ne lui en a pas laissé l'occasion. Elle tentera de retrouver le niveau national cette année et de porter haut les couleurs de Chevilly-Larue. * H. D

FOOTBALL

LES FILLES RECHAUSSENT LES CRAMpons

Engagée dans une dynamique positive ces dernières saisons, la section féminine de l'Élan foot a repris le chemin des terrains et espère consolider son effectif.

APRÈS SIX MOIS sans entraînement, les filles de la section foot reprennent enfin le chemin du but. Elles sont une vingtaine à retrouver le contact avec le cuir et le plaisir de jouer ensemble à nouveau. « Nous avons gardé le lien avec le groupe pendant le confinement en organisant des activités et des jeux en visioconférence mais cela fait du bien de retrouver la dynamique sportive » souligne l'équipe encadrante. C'est sous la houlette de Lisa Mahdi, entraîneuse de l'équipe, que les joueuses travaillent



Les jeunes footballeuses sont bien heureuses de retrouver leurs sensations sur le terrain.

leurs automatismes et le positionnement et se préparent à la reprise du championnat. « On a de la chance d'être encouragées par la coach qui a su créer un vrai esprit de groupe » salue Ibtissam, qui a rejoint l'équipe l'an dernier. « Au début, j'avais un peu honte de m'inscrire car c'est

un univers très masculin mais l'intégration s'est très bien passée, on s'entend très bien et cela se ressent sur le terrain ». La section invite d'ailleurs les jeunes filles qui le souhaitent à rejoindre le club et compte bien pouvoir créer une équipe jeune dans les prochains mois. * H. D



Protocole sanitaire

Bonne nouvelle pour les jeunes judokas : ils vont pouvoir continuer à se rendre au dojo pour pratiquer leur activité favorite !

Gymnases réservés aux activités des mineurs, piscine toujours ouverte et aucune restriction sur les disciplines pratiquées en extérieur : les directives du gouvernement concernant la pratique sportive sont entrées en vigueur le 28 septembre dernier. Voici les informations à retenir.

DE NOUVELLES MESURES EN APPLICATION

ENTRE LA CHALEUR des retrouvailles et le protocole sanitaire drastique, c'est un étrange mélange d'enthousiasme et d'incertitude qui planait au-dessus du forum de rentrée le 12 septembre dernier. De nombreuses associations sportives envisageaient la reprise avec une joie non dissimulée, plusieurs mois après l'arrêt des activités. Toutes se préparaient à faire respecter le protocole sanitaire : port du masque en dehors de la pratique, désinfection des locaux et du matériel et lavage des mains. Mais quelques jours après cette rentrée sportive, de nouvelles mesures ont été annoncées par le gouvernement.

Les gymnases fermés pour les adultes

L'ensemble des lieux sportifs clos (gymnases, dojo, salle de danse, salle de musculation) ne peut plus accueillir les personnes majeures, et ce pour une durée d'au moins quinze jours. Seuls les publics enfants pourront encore bénéficier des gymnases et salles de sport couvertes ainsi que les sportifs

professionnels. Cette décision avait été anticipée par certains comme Cyril Leblanc, président de l'association CKT94, qui prévoyait déjà « d'organiser des séances dans le parc Petit Le Roy ».

La piscine reste ouverte

Cette directive ne s'applique pas aux enfants et aux adolescents qui peuvent poursuivre leurs activités sportives en intérieur dans le cadre scolaire, périscolaire et avec les clubs dans lesquels ils sont licenciés. Le respect des consignes sanitaires reste bien sûr impératif. Par ailleurs, les mineurs doivent être encadrés par des entraîneurs diplômés. Toutes les disciplines en extérieur restent autorisées aux enfants et aux adultes. Quant à la piscine municipale, elle est toujours ouverte à ses différentes activités. Les conditions d'accès restent toutefois soumises aux règles édictées depuis sa réouverture. Il faut ainsi réserver un créneau via le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr) pour plonger dans le bassin. ✨

Hugo Derriennic



ÉLAN STOPPÉ POUR LE VOLLEY-BALL

Coup dur pour la section volley-ball de l'Élan qui abordait cette nouvelle saison avec enthousiasme. Les récentes mesures empêchent l'équipe féminine de débiter son championnat après la qualification en division régionale acquise la saison dernière. Nos volleyeuses comptaient bien surfer sur leur excellente dynamique et obtenir le maintien. « Nous n'avons perdu que deux matchs au cours du précédent exercice et pleinement réussi notre projet de reconstruction » se réjouissait d'ailleurs Frédéric Homann, entraîneur de l'équipe féminine. Des résultats qui devaient également profiter aux garçons, évoluant au niveau départemental, qui visaient eux aussi la montée à l'échelon régional. Ces ambitions s'accompagnaient d'un développement global de la section. Celle-ci espérait même constituer des équipes dans les catégories jeunes. Un objectif toujours réalisable avec l'annonce du maintien des activités pour les enfants et adolescents.

Expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

BARBARA LORAND-PIERRE • 1^{ère} maire-adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires

Acheter son logement social : une fausse bonne idée ?



Dans les zones urbaines en particulier, de plus en plus de gens ont du mal à trouver des solutions abordables pour se loger et sont contraints de consacrer une grosse partie de leurs revenus à leurs dépenses de logement. Et ceci est vrai non seulement pour les ménages à faibles revenus mais de plus en plus aussi pour les revenus moyens.

C'est dans ce contexte que le bailleur CDC Habitat a annoncé dernièrement sa volonté de vendre une partie de son patrimoine sur Chevilly-Larue, à savoir 76 logements répartis entre la rue Édith Piaf et la résidence Hélios, obéissant ainsi à la loi Élan de 2018 qui fixe comme objectif aux bailleurs sociaux la vente de 40 000 logements par an. L'idée est que les fonds ainsi captés puissent être réinvestis dans la construction de nouveaux logements.

Il s'agit là d'une décision bien clivante. Car d'une part, permettre aux locataires d'acquérir leur logement répond au désir légitime de transmettre un patrimoine à ses enfants. Mais d'autre part, sur le principe, il est question de vendre à des investisseurs privés des biens qui ont été construits avec de l'argent public.

Par ailleurs, on peut s'interroger : Qui paiera la facture des réparations qui auraient dû être réalisées il y a des années ? Quid des (futurs) propriétaires qui ne pourraient assumer le coût des travaux nécessaires au bon fonctionnement de l'immeuble ? Qu'advient-il dans quelques années des locataires qui n'auraient pas pu acheter ? Autant de questions que nous avons abordées avec les locataires concernés pour recueillir leur point de vue avant de formuler l'avis officiel de la Municipalité. Quoiqu'il arrive, nous serons à leurs côtés pour qu'ils soient entendus et respectés dans leurs choix. ✨

SYLVAIN MAILLER • conseiller municipal, élu du groupe Chevillais(e)s et Insoumis(e)s

Bons baisers de Veolia !



Depuis un siècle, le puissant Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) a fidèlement fait le jeu de la Générale des Eaux, devenue Veolia. Un jeu si rentable que Veolia vient de mettre sur la table trois milliards d'euros cash pour racheter son principal "concurrent", Suez (ex Lyonnaise des Eaux). Cet argent, c'est le nôtre, bénéfices accumulés sur nos factures depuis un siècle grâce à la complaisance

de syndicats intercommunaux comme le SEDIF. On comprend mieux pourquoi Antoine Frérot, PDG de Veolia, a écrit une longue lettre à tous les maires pour vanter les mérites de son raid boursier sur Suez !

Chevilly-Larue, comme huit autres villes du territoire Grand-Orly Seine Bièvre, a décidé lors de la mandature précédente de se mettre en retrait du SEDIF pour étudier

la mise en place d'une régie publique de l'eau. C'est là une occasion unique de récupérer la maîtrise publique de ce bien commun essentiel qu'est l'eau. Pour cela, nous devons exiger la restitution pleine et entière des biens communs, canalisations et installations, qui nous appartiennent parce que nous les avons déjà payés depuis longtemps, pour les mettre enfin au service de tous.

Cette bataille, si nous la gagnons avec les villes voisines mais aussi avec d'autres collectivités d'Île-de-France, dont le territoire Est Ensemble qui semble déterminé à la mener, sera une avancée historique face à la privatisation des biens communs et permettra une appropriation citoyenne et populaire des enjeux de l'eau. Citoyen.ne.s et élu.e.s, nous devons la mener ensemble ! ✨

PHILIPPE KOMOROWSKI • maire-adjoint, élu du groupe Écologiste et solidaire

Le déploiement de la 5G fait débat



Alors que le gouvernement considère la 5G comme un enjeu stratégique, nous sommes nombreux à nous interroger sur l'impact environnemental et sanitaire induit par les usages de cet outil numérique. La technologie de la 5G est conçue pour permettre des débits, sur nos smartphones, dix fois supérieurs à la 4G actuelle. Cela entraînera une très forte consommation d'énergie par la sollicitation des antennes et des serveurs. La 5G va accélérer l'exploitation des ressources naturelles et humaines en aggravant la pollution due à l'extraction des métaux rares produits dans des conditions humaines déplorables. Très peu d'appareils sont aujourd'hui adaptés à la 5G. Son déploiement va donc se traduire par un renouvellement d'une

large part du matériel au profit des opérateurs. Une étude d'impact environnemental de la 5G est donc nécessaire. En matière de santé publique, l'Anses affirme manquer de données pour mesurer « les effets biologiques et sanitaires potentiels ». Il est urgent de s'interroger sur l'impact sur notre santé lié à la multiplication d'objets hyperconnectés. Et par voie de conséquence, le déploiement massif d'objets connectés donne, de plus en plus, les clefs du contrôle social de nos données personnelles à des géants du numérique. Dans ce contexte d'urgence climatique, c'est la question même de nos modes de vie qu'il est important d'interroger. Les citoyen.ne.s doivent pouvoir décider de façon éclairée et démocratique de l'installation ou non de la 5G. Les communes doivent avoir la capacité de maîtriser le développement des réseaux numériques. ✨

ARMELLE DAPRA • conseillère municipale, élue du groupe Citoyens

La rentrée dans la joie ?



Depuis le début du mois de septembre, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, intervient dans tous les médias pour expliquer que la rentrée s'est faite dans la joie, que tout va bien et qu'il n'y a aucun souci ! Que de mensonges.

Trois semaines après la rentrée, il reste des classes sans enseignants à travers tout le département. D'ailleurs, nous avons commencé sur notre ville avec 8 classes sans maître ou maîtresse à la rentrée ! Il a fallu la mobilisation des parents d'élèves, des équipes et de la municipalité pour obtenir des nominations. Et que dire de la validation définitive de la carte scolaire, intervenue vendredi 18 septembre, qui a conduit à des fermetures ou à des ouvertures, avec un réaménagement complet de

la structure des écoles et un déplacement des élèves dans un sens ou dans l'autre. Une ouverture est un bienfait pour l'équipe pédagogique et les élèves puisque les classes seront moins chargées, mais des enfants se retrouvent à changer de maîtresse et de camarades jusqu'à trois semaines après la rentrée : quelle bienveillance !

Dans le contexte si particulier de la rentrée 2020, avec le retour à l'école de centaines d'enfants qui ont vécu le confinement et l'école à distance, cette négation de la réalité est scandaleuse. Non tout ne va pas bien, nous manquons d'enseignants, les classes sont surchargées et les enfants ne sont pas dans les conditions optimum d'apprentissage ! Monsieur le Ministre, écoutez vos enseignants et recrutez, pour que les enfants, l'avenir de notre société, puissent réellement étudier dans les meilleures conditions. ✨

YACINE LADJICI • conseiller municipal, président du groupe Unissons-nous pour agir à Chevilly-Larue

Le conseil municipal à portée de clic !



C'est un sujet que nous abordons régulièrement en Conseil municipal depuis de nombreuses années : **la vidéo retransmission de la séance du Conseil municipal sur internet et sur les réseaux sociaux.**

Après plusieurs années de débat et parfois d'opposition sur cette question, un consensus s'est dégagé au sein de notre assemblée municipale, pour permettre à tout citoyen qui le souhaite de s'intéresser activement à ce qui se passe à Chevilly-Larue.

À compter du mois d'octobre 2020, toutes les Chevillaises et tous les Chevillais pourront se connecter en direct au Conseil municipal pour mieux comprendre la gestion de notre commune et écouter les débats de leurs élus municipaux.

C'est une avancée réelle pour notre démocratie locale qui permettra un rapprochement entre les citoyens et leurs élus.

Nous espérons que ce nouveau dispositif rencontrera un plein succès et qu'il servira de courroie de transmission entre la municipalité et les Chevillais. Notre groupe s'inscrira pleinement dans cette démarche pour mieux vous représenter et agir dans l'intérêt de notre commune.

Nous proposerons prochainement au Conseil municipal de renforcer encore davantage notre démocratie locale, en donnant la possibilité à 200 Chevillais d'inscrire un sujet à l'ordre du jour du Conseil municipal par le biais d'une pétition. Cette innovation démocratique permettra un traitement rapide de tous les sujets de préoccupation des citoyens qui entreprennent une démarche collective.

Faites attention à vous, le virus circule toujours. ✨

Pour toute question ou observation : 06.33.56.68.94 - yacine.ladjici@gmail.com

SUSAN CANELAS-DREZET • conseillère municipale, présidente du groupe Unis pour agir à Chevilly-Larue

La crise sanitaire et Chevilly-Larue



Chevilly-Larue faisant partie de la petite couronne est en zone rouge depuis quelques semaines déjà. Ce n'est pas sans conséquences directes sur notre ville, nos habitants, nos commerces, nos associations, ...

Beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes se lisent sur les visages. Comment ce rebond d'épidémie tant redouté se traduira sur la sérénité des familles, sur l'instruction de nos enfants, sur nos commerces de proximité et sur le tissu associatif ?

Dans ce contexte, notre groupe fait appel à la vigilance, au bon sens, à l'entraide et à la générosité présents en chaque Chevillaise et Chevillais.

- VIGILANCE et BON SENS, dans le respect strict des recommandations sanitaires afin que cette situation perdure le moins longtemps possible.

- ENTRAIDE et GÉNÉROSITÉ, les domaines sont nombreux : le soutien scolaire à nos élèves en cas de fermeture de classe ou d'école, la bienveillance face à nos aînés, aux personnes seules ou en difficulté dans ce contexte anxiogène, la consommation locale en soutien à nos commerces locaux dans ce contexte de crise économique.

Aussi, et afin de minimiser les impacts de cette période compliquée pour chacun, notre groupe vous invite à vous tenir informés sur le site internet de la ville, à vous manifester auprès des services municipaux en cas de difficulté et à vous rapprocher des nombreuses associations chevillaises en cas de besoin ou pour offrir votre aide et venir renforcer les équipes.

Ensemble nous sommes plus forts ! ✨

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

Dimanche 11 octobre

Pharmacie Akwa
15, rue du Docteur Calmette
L'Hay-les-Roses
01 46 60 95 47

Dimanche 18 octobre

Pharmacie principale
CC La Saussaie
16, rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 77 85 32 44

Dimanche 25 octobre

Pharmacie du marché
18, rue Henri Thirard
L'Hay-les-Roses
01 46 64 49 39

Dimanche 1^{er} novembre

Pharmacie de la mairie
7, avenue Aristide Briand
L'Hay-les-Roses
01 46 64 47 09

Dimanche 8 novembre

Pharmacie centrale
10, place Pierre Curie
Fresnes
01 46 66 18 31

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :

<http://www.ville-chevilly-larue.fr/> > Rubrique Vos démarches et services > Santé et handicap > Pharmacies de garde

LE STANDARD BRONCHOLITE EST OUVERT

Le réseau bronchiolite Île-de-France met en place une permanence téléphonique du 23 octobre au 17 janvier. Des standardistes spécialisés vous délivreront toutes les informations nécessaires à la bonne prise en charge des nourrissons pendant la période d'épidémie de bronchiolite et vous communiqueront les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-ends et jours fériés.

* Standard des kinésithérapeutes :

0 820 820 603 (le vendredi et veille de jour férié de 12h à 20h, le samedi et dimanche de 9h à 18h)

* Standard des médecins :

0 820 800 880 (7j/7 de 9h à 23h)

* www.reseau-bronchio.org

SANTÉ PRÉVENTION

Séances de vaccination gratuites

Avec le soutien de la Municipalité et du Département, la Croix-Rouge française et l'Agence régionale de santé ont mis en place des séances de vaccination pour tous, enfants (à partir de 6 ans) et adultes. Ces séances de vaccination sont gratuites (vaccins compris), sans rendez-vous, sans présentation de papiers d'identité. Pas de vaccination contre la grippe. Les détenteurs d'un carnet de vaccination sont invités à l'amener, à défaut un carnet neuf sera proposé.

* **Vaccinations gratuites lundis 19 octobre et 21 décembre de 10h à 12h à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). Renseignements au service Retraités-Santé-Handicap (01 45 60 18 97).**

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} juillet au 31 août

Naissances

- Kenza Bouchentouf
- Björn Broquin-Lacombe
- Mahmud Dia
- Fatima Diaby
- Mariame Diaby
- Assia Doucouré
- Charlie Lebon Trochut
- Cameron Leroux
- Sounillac
- Célia Ramos
- Guillemarre
- Leyanna Raynaud
- Sekani Wilson
- Aylan Zemmoura
- Sirine Abdelhamid
- Maya Acamenitoaei
- Lilia Boucenna
- Noémie Carre
- Mayleen Durand
- Chateau
- Amir El Ansari
- Nour Naim
- Marie-Astrid Nuan
- Issa Phanthourath
- Athishna
- Tharaneetharan

Décès

- Roger Brugier
- Denise Bugand épouse Bourgoin
- Camille calinon
- Sallé Cara
- Marie Clermont
- veuve Calo
- Liliane Connan
- Marcel Enguehard
- Alphonse Gilbert
- Janine Guignant veuve Hélie
- Edith Pelletier
- Laurent Précigout
- Moussa Simoussa
- Arlette Vautrin
- Sekani Wilson
- Françoise Boudigues épouse Gassin
- Jacqueline Caron veuve Guérin
- Nicole Chevalier
- Michel Coffin
- Aurélia Fouque
- Adelina Gindu
- Gérard Guillemot
- Tassadit Hamenni
- To Quyen Hua
- Georges Humery
- Jean-Pierre Mongin
- Gilbert Moreau
- Ginette Pichou épouse Bruni
- Jacques Pouchous
- Simone Ramavosoa épouse Razafiniarivo
- Arezki Saim
- Korotoume Tandian
- Lucien Tesson
- Celestino Velho Silva

Mariages

- Bochra Azouz et Khaled Zaiter

HÔTEL DE VILLE

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
01 45 60 18 00

* du lundi au samedi de 8h45 à 12h

* du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 (sur rdv uniquement)

MÉDECINS DE GARDE



Contactez le 15 qui vous orientera vers le Service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine :

de 20h à minuit

Samedi :

de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés :

de 8h à minuit

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UNE ASSISTANTE SOCIALE

Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, RUE DU BÉARN).

UN AVOCAT À VOTRE ÉCOUTE

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h (pas de permanences en août).

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - RENSEIGNEMENTS 01 45 60 18 00

PERMANENCES DU CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE (CIDFF)

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès au droit des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences. Sur rendez-vous.

ESPACES COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3 RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

PERMANENCE D'ACCUEIL ANONYME ET GRATUITE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET LEURS PROCHES,

Deux psychologues écoutent, accueillent et orientent gratuitement les chevillais. RDV les jeudis matins.

07 77 79 54 60 (24H/24H - 7J/7J)

ÊTRE REÇU PAR LA MISSION LOCALE

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi. Permanences les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14h à 17h au Point information jeunesse (SMJ - 15, rue Henri Cretté - 01 46 87 97 65).

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE AUTONOMIE 6 VOUS ACCUEILLE

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide en direction des personnes âgées de 60 ans et plus, des personnes handicapées de 18 ans et plus et leur famille.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS VOUS ACCUEILLE

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

L'ASSOCIATION NOUVELLES VOIES

Nouvelles Voies propose aux personnes suivies un accompagnement social, technique, administratif et juridique. Permanences un lundi sur deux (sur rendez-vous).

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

POINT MENSUEL D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION PETITE ENFANCE

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

Chaque 2^e mardi du mois à 17h.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN

LOGEMENT

PERMANENCES DE L'ARSS ASSOCIATION DES RÉSIDENTS SORBIERS-SAUSSAIE

Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn)

EN CAS D'URGENCE, VOUS POUVEZ LAISSER UN MESSAGE SUR LE RÉPONDEUR (01 45 12 91 52).

PERMANENCES CNL

SORBIERS-SAUSSAIE VALOPHIS HABITAT

Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois

MAISON POUR TOUS - 23, RUE DU BÉARN

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS : cnlsorb-saus94550@orange.fr

<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

ENQUÊTE INSEE

DU 28 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

L'Insee réalise une enquête sur "Histoire de vie et patrimoine". Quels produits d'épargne les Français privilégient-ils ? À l'aide de quels produits financiers préparent-ils leur retraite ? Quel est l'impact de la hausse des prix de l'immobilier sur le patrimoine des ménages ? Les Français sont-ils surendettés ? Etc. Pour répondre à ces questions, l'Insee réalise cette enquête jusqu'au 31 décembre auprès d'un échantillon de 15 820 logements dans toute la France. Certains ménages chevillais pourront être concernés. Les enquêteurs seront munis d'une carte les accréditant.

* **Tous renseignements sur cette enquête sur <https://www.insee.fr/fr/information/2964509>.**

OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Les déchèteries de Fresnes/Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi et Villeneuve-le-Roi sont ouvertes sans rendez-vous aux horaires habituels. Les mesures sanitaires demeurent évidemment d'actualité. Les usagers doivent présenter leur badge, l'accès aux quais est limité à trois véhicules et une seule personne par benne, le port du masque et des gants est recommandé pour les usagers, une seule personne est autorisée à décharger (deux personnes maximum en cas de déchets volumineux ou lourds), les agents de la déchèterie n'aideront pas au déchargement, les usagers doivent ramasser les objets tombés au sol mais ne pourront pas utiliser les outils des agents de la déchèterie, les enfants ne sont pas autorisés à sortir des véhicules.

* Renseignements au 0 805 017 026 (numéro vert gratuit) du lundi au vendredi de 9h à 14h ou sur le site www.rived.fr.

RISQUE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque hiver le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Ce gaz incolore, inodore et indétectable par l'homme est très toxique. Pour éviter ces accidents, des gestes simples s'imposent :

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminées et conduits d'aération) ;
- Aérez votre logement deux fois par jour même en hiver et n'obstruez pas les grilles de ventilation des fenêtres ni les sorties d'air ;
- Pour vous chauffer, n'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu.

OFFRES D'EMPLOI

La ville de Chevilly-Larue recrute

- * Un(e) directeur(trice) du conservatoire de musique et de danse
- * Un(e) responsable des marchés public
- * Un(e) secrétaire d'élus
- * Un(e) chargé(e) de gestion administrative et budgétaire
- * Un(e) gestionnaire RH

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la Maire - 88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi. Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2020

SECTEUR 1 : 7 OCTOBRE
4 NOVEMBRE
SECTEUR 2 : 21 OCTOBRE
SECTEUR 3 : 28 OCTOBRE

Attention, les encombrants doivent être déposés le plus tard possible ou le jour même de la collecte avant 7h30.

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2020

PROCHAINES COLLECTES BACS JAUNES

Secteur 1 & 3A : tous les mardis
Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

PROCHAINES COLLECTES BACS VERTS

Secteur 1 & 3A : les mercredis 14 et 28 octobre
Secteur 2 & 3B : mercredi 21 octobre et 4 novembre
Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89. Le calendrier complet de l'année 2020 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr - Vos démarches et services > déchets et propreté.

INFOS/CONSEILS ÉNERGIE

La prochaine permanence aura lieu le samedi 17 octobre de 9h à 12h.

DÉCHETS VERTS

Empruntez un broyeur

Dans le cadre du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés adopté par l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, la commune a mis en place un nouveau service pour les habitants : le prêt de broyeurs portatifs de végétaux. Ces broyeurs permettent de réduire le volume des déchets verts (branches, feuilles, etc) ; ce broyat pourra être réutilisé dans un composteur ou comme fertilisant. Le retrait et le dépôt du matériel se fait du lundi au vendredi de 8h à 12h sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, d'une attestation d'assurance (une convention de prêt sera à signer). Lors de la remise de l'appareil, l'emprunteur bénéficiera d'une petite formation à la prise en main de la machine par un agent municipal. Le broyeur est alors à disposition de l'emprunteur pour une durée maximale de 48h en semaine ou du vendredi au lundi.

* La demande d'emprunt de broyeur se fait sur rendez-vous auprès du secteur Déchets. Tél. : 01 45 60 19 86 / 18 44.

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Stéphanie Daumin, la maire, ainsi que l'ensemble des maires-adjoints et conseillers municipaux de la majorité municipale se tiennent à disposition pour recevoir les administrés. Ces permanences ont lieu sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous avec un élu, contactez l'Hôtel de ville (Tél. : 01 45 60 18 00) ou retrouvez la liste des permanences des élus sur le site de la ville www.ville-chevilly-larue.fr rubrique "Vos élus".

PERMANENCES DU DÉPUTÉ

Jean-Jacques Bridey, député, reçoit sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr.

PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert, conseillers départementaux, reçoivent sur rendez-vous les 1^{er} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 24.

PERMANENCES DU MÉDIATEUR DES CONFLITS

La médiation est un mode alternatif de gestion de certains conflits (ne nécessitant pas de porter plainte) qui aide à favoriser le dialogue entre les parties. Le médiateur est un professionnel expérimenté et indépendant. Rapide, gratuite et confidentielle, la médiation favorise l'accès au droit de chacun et permet de prévenir les litiges. M. Charles Hornetz, médiateur des conflits, reçoit les administrés lors de permanences au relais-mairie Centre - 13, rue Édith Piaf, tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous.

* Tél. : 06 31 18 26 26.
E-mail : mediateur-conflits@ville-chevilly-larue.fr.

PUB